

**REFLEXES** n°49

trimestriel antifasiste • 20 francs • MAI 1996

20 ans de politiques

discriminatoires

# LA XÉNOPHOBIE AU POUVOIR

## **DROITE EXTRÊME**

LE MIL A PLUS  
D'UN TOUR  
DANS SON SAC

## **POLICE**

LE CLAN DES  
MARSEILLAIS

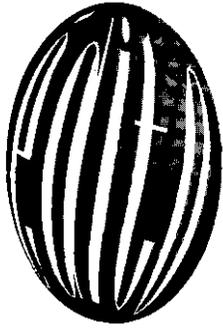
## **RÉACTIONNAIRES**

DROITE-EXTRÊME DROITE :  
DES POSITIONS  
COMMUNES



# **Etranger**

FASCISME ET ANTIFASCISME EN RUSSIE



La nouvelle stratégie du Front national affole la droite. Les consignes du Front de faire battre les candidats de droite aux élections partielles fonctionnent dans les circonscriptions les plus populaires, puisque seule une courte majorité d'électeurs du Front national votent au deuxième tour pour un candidat de droite. La droite élabore des scénarios catastrophes où elle se voit perdre les législatives de 1998 sans que même les socialistes aient besoin d'avoir un quelconque programme. Pour sauver les meubles, la droite reprend les mêmes recettes : donner des gages à l'électorat lepéniste en menant campagne contre l'insécurité et l'immigration. Il est peut être utile de rappeler que loin de faire baisser le score du Front national, cette stratégie - que d'autres gouvernements dont des gouvernements socialistes ont expérimenté auparavant - ne produit qu'un seul effet : la banalisation des idées du Front national et l'exclusion et la mise en accusation de larges parties de la population. L'autre instrument de la politique visant à la reconquête de l'électorat du Front national visent à instaurer aux marges de la droite des mouvements comme le Mouvement Initiatives et Libertés, mouvement passerelle cherchant à garder au sein de la droite les plus réactionnaires de ses militants tentés par le Front. Par ailleurs idéologiquement certains éléments de la droite ne sont pas très éloignés du Front national, nombre de députés et sénateurs ont les mêmes valeurs que les cadres du Front national, soit à cause de leurs histoires personnelles, soit parce qu'ils partagent les idées sur l'immigration, la peine de mort ou l'avortement.

## Qu'est-ce que REFLEXes ?

REFLEXes est le magazine de l'association SCALP-REFLEX et du Réseau No Pasaran, qui a pour objectif de lutter contre le racisme, le fascisme, les idées et pratiques sécuritaires et xénophobes. Nous élargissons ainsi nos activités à toutes les mesures de répression prises par l'État français, mais notre lutte n'est pas seulement hexagonale et nous accordons une grande place à l'Europe. Nous luttons pour la constitution d'un mouvement social reposant sur des collectifs de base auto-organisés dont l'objectif est de reconstruire des espaces autonomes et de contre-pouvoir. Réoccuper l'espace social, réinvestir le tissu associatif, établir des solidarités, mettre en place des structures alternatives nous semblent des tâches décisives pour élaborer une force qui, au-delà de l'antifascisme, pose les jalons d'une autre

page 13

3

## DROITE EXTRÊME LE MIL A PLUS D'UN TOUR DANS SON SAC

8

## POLICE LE «CLAN DES MARSEILLAIS»

11

## DROITE-EXTRÊME DROITE DES POSITIONS COMMUNES

19

## IMMIGRATION LA XÉNOPHOBIE AU POUVOIR

REFLEX  
étranger

R U S S I E

• Les antifas de  
St-Petersbourg

• Analyse des  
élections

A N G L E T E R R E  
LE CONGRÈS  
DU BNP

législatives

page 11

page 13

et...

Notes de lecture : page 27

société. Laissant à REFLEXes le soin d'analyses plus précises, *No Pasaran !*, le mensuel du Réseau national antifasciste, essaie de faire circuler l'information pour permettre une mobilisation active sur les luttes en cours et à venir : rendant compte de la vie des groupes et collectifs du Réseau, traitant de l'actualité sous un jour antifasciste, *No Pasaran !* est le complément idéal de REFLEXes pour quiconque veut se tenir au courant de l'actualité antifasciste en France... et en Europe.

21<sup>ter</sup>, rue Voltaire 75011 Paris

☎ 43 48 54 95 • Fax : 43 72 15 77

**NOPASARAN!** **SCALP REFLEX**

REFLEXes est édité par le

réseau REFLEX

directeur de publication

B.Delmotte

dépot légal à parution

ISSN 0764 - 9339

commission paritaire

68 888



# LE MIL A PLUS D'UN TOUR DANS SON SAC

**E**n juillet 1981, la tuerie d'Auriol (meurtre de l'inspecteur Massié et massacre de sa famille) fait ressurgir sous les feux de l'actualité un sigle qui avait connu son heure de gloire durant les années 1960-1970, celui du Service d'Action Civique (SAC). Ce mouvement est issu en 1958 du Service d'ordre du Rassemblement du Peuple français, lointain ancêtre du RPR. Le SAC se veut alors une sorte de garde prétorienne, exclusivement rattachée à la personne du Général De Gaulle, en dehors de tout parti politique. Il bénéficie ainsi d'une sorte de label officiel qui lui permettra d'avoir grandes et petites entrées dans l'appareil d'État ainsi que de la complicité active et passive d'une partie de la hiérarchie policière. Cette proximité du pouvoir expliquant également l'attrait que le SAC va provoquer chez des truands en mal d'impunité. Mais les événements de mai 1968 vont faire vaciller le pouvoir, l'onde de choc finissant même par déboulonner le Général de Gaulle en 1969. Dès lors le SAC va se transformer.

Il deviendra tout d'abord un prestataire de services auprès du mouvement gaulliste (UDR puis RPR), et d'un certain patronat de choc (Peugeot, Citroën...). Combattant par tous les moyens les partis et organisations de gauche, revendiquant hautement un anti-communisme viscéral et primaire, ne cachant pas son goût pour l'ordre, le SAC va alors intégrer tout naturellement des militants d'extrême droite avant de soutenir certaines de ses initiatives (notamment celles du Parti des Forces Nouvelles). Ayant pressenti la victoire de la gauche en 1981, le SAC s'était préparé à jouer un rôle de fer de lance de la nouvelle opposition. Mais la tuerie d'Auriol, puis la constitution d'une commission d'enquête sur ses activités et enfin sa dissolution en août 1982 briseront son élan. Mais le SAC n'est pas mort pour autant. **Tout a été préparé un peu avant cette période pour que soient installées de nouvelles structures à mettre à la disposition de ses anciens et nouveaux militants pour continuer sous des formes renouvelées le combat contre la gauche en particu-**

**lier et la subversion en général.** Certains de ses initiateurs, adhérents et sympathisants se retrouveront même aujourd'hui dans les couloirs du nouveau pouvoir, dans des ministères, à l'Assemblée nationale.

## LA FIN DU SERVICE D'ACTION CIVIQUE

Dès le début 1981, Pierre Debizet le secrétaire général du SAC, envisage la victoire de Mitterrand à la présidentielle et ses conséquences; il décide donc de mettre à l'abri le fichier du SAC pour éviter qu'il ne tombe aux mains des "socialo-marxistes". Mais il n'aura pas le temps d'envisager la suite car il est interpellé puis incarcéré dans le cadre de la tuerie d'Auriol, tandis que plusieurs autres dirigeants de l'organisation sont interpellés, stoppant par là même toute tentative de réorganisation du SAC. Sa culpabilité n'ayant pu être prouvée, Debizet après quelques semaines de prison est libéré en septembre 1981 et se remet au travail. C'est ainsi que dans un interview au Journal du Dimanche il annonce "Avec mes hommes, avec mon organisation transformée, modernisée, nous nous mettons à la disposition de la nouvelle opposition, surtout celle qui sert le plus les idées gaullistes". Au niveau interne dans une lettre envoyée aux responsables départementaux du SAC datée du 21 octobre 1981, il écrit "D'ici quelques semaines lorsque nous verrons plus clair je vous communiquerai les projets auxquels nous réfléchissons en ce moment tendant à faire du SAC une organisation mieux adaptée et donc plus efficace pour répondre à la situation politique actuelle".

Le SAC vit alors une période de flottement entre la perspective d'une interdiction et la réorganisation nécessaire à sa survie. Mais le sort du SAC n'intéresse pas que ses militants, certains au sein du RPR sont tentés de le récupérer à leur profit, celui-ci ayant toujours fonctionné comme une organisation autonome vis-à-vis du mouvement gaulliste. C'est le cas de Charles Pasqua, bien évidemment qui ferait ainsi d'une pierre deux coups :

- régler certains comptes avec Debizet. En 1969 Pasqua démissionne du SAC suite à la nomination de Debizet à la tête de celui-ci.

- il s'est construit un réseau sûr et dévoué sur lequel il peut compter; grâce à son aura d'ancien dirigeant du SAC.

C'est ainsi qu'en compagnie de Paul d'Ornano, **il lance le 7 décembre 1991 un mouvement intitulé Solidarité et défense des libertés qu'il définit comme "un centre de rassemblement ferme et résolu" ouvert à tous ceux "qui refusent le socialisme et veulent agir"**. Il y a là en vitrine Alain Juppé, Jacques Toubon, Yvon Bourges et Jacques Médecin pour le RPR, Alice Saunier Seit et Jacques Dominati pour l'UDF. On y remarque aussi la présence de François Bachelot qui deviendra en 1986 député du Front national et Pierre Lagailarde ancien député d'Alger et héraut de l'Algérie française. Côté encadrement on retrouve Gérard Ecorcheville un ancien d'Ordre Nouveau et du Parti des Forces Nouvelles que Pasqua a récupéré dans son équipe, avec son beau frère Alain Robert. Sur le terrain ce mouvement réactive de vieilles amitiés. A Marseille par exemple c'est en février 1982 qu'est créée une section de Solidarité et défense des libertés. Pasqua viendra en personne inaugurer les locaux. Le président est Paul Gaillet, ancien secrétaire fédéral du SAC, le vice-président est Jean Roussel, futur député du Front national en 1986, le secrétaire est Joseph Nicolaï ancien commandant principal de la police de Marseille et membre du SAC. On trouve comme membres :

- Gilbert Chabillat, ancien responsable du SAC de 1970 à 1975 (date de son exclusion) et qui s'est reconverti depuis dans le devilliérisme,

- Humbert Giaconelli, un ancien policier membre du SAC,

- Henri Neumand, un autre ancien policier, membre lui aussi du SAC,

- Me Henri Ruggieri, membre lui du RPR et du SAC.

On trouve aussi et surtout Gérard Kappé responsable du SAC marseillais de 1967 à 1969, connu pour avoir préparé à Marseille en mai 1968, "l'opération stade"



consistant à l'arrestation et au regroupement de diverses personnalités et syndicalistes de gauche dans des stades de foot, préfigurant ainsi ceux du Chili de 1973. Viré du SAC en 1969, il créait une fédération sud-est du SAC, mouvement dissident du SAC national. A la même époque d'autres SAC dissidents se constitueront à l'instigation de Charles Pasqua qui venait d'en démissionner.

Sur le terrain, Solidarité et défense des libertés ressemble beaucoup à un SAC bis. Ce qui explique le peu d'empressement du RPR et de l'UDF à soutenir cette initiative de Pasqua. Solidarité et Liberté sera bien éphémère, sa seule manifestation officielle aura lieu en mai 1982 à la suite de l'attentat de la rue Marboeuf. La manifestation tournera très vite à la manifestation anti-Mitterrand d'autant qu'on y remarqua de nombreux militants du Parti des Forces Nouvelles et du Centre National des Indépendants et Paysans. Peu après Solidarité et défense des libertés se dissoudra, marquant par la même l'échec de la tentative de récupération du SAC par Pasqua. Entre temps le SAC avait réagi, c'est ainsi que le 16 décembre 1981 ont été déposés les statuts d'une nouvelle association intitulée "Mouvement Initiative et Liberté" (MIL). Cette association a pour objet de "défendre et de promouvoir une organisation de la société française fondée sur l'initiative personnelle des citoyens et inspirée par les valeurs civiques, culturelles, morales et spirituelles de la civilisation française, de façon à réaliser les conditions de développement de la véritable liberté". Elle "affirme son attachement actif aux libertés essentielles parmi lesquelles la liberté d'entreprise, moteur du progrès économique et social et facteurs d'épanouissement humain, la liberté effective de l'enseignement, condition du respect, des consciences et des croyances". Elle a pour président Jacques Rougeot, comme secrétaire général Bernard Furth et comme trésorier Jean Louis Goursalas, et enfin elle est alors domiciliée 8 rue de Musset dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Le nom du président et l'adresse seront certainement familiers aux étudiants, en effet puisque correspondant à celle de l'UNI (l'Union Nationale Interuniversitaire) dont Jacques Rougeot, professeur de lettres est le président national. **L'UNI a été créée à l'initiative du SAC après les événements de mai 1968 pour "regrouper tous ceux qui entendent soustraire l'Éducation Nationale à l'emprise communiste et gauchiste, et défendre la liberté en luttant contre toutes les formes de subversion"**. Depuis cette époque l'UNI est toujours demeurée étroitement associée au SAC. La parenté idéologique et l'interpénétration des deux organisations conduisirent au fil des

## COMITE D'HONNEUR :

### Président :

Alain de BOISSIEU,  
Général d'Armée (CR),  
Ancien Grand Chancelier de la Légion d'Honneur,  
Compagnon de la Libération

René BESNAULT, Amiral (CR)

Marc BLANCPAIN, Président d'honneur de l'Alliance Française

Roger BORIE, Commandant de bord sur 747

Michel CARAGE, Compagnon de la Libération

Pierre CLOSTERMAN, Compagnon de la Libération

Jacques FOCCART, Ancien chef de réseau de la France Libre, Ancien secrétaire général à la présidence de la République (1959/1974)

Robert GALLEY, Ancien Ministre, Compagnon de la Libération

Jacques GUGGENHEIM, Chef d'Entreprise

Robert PANDRAUD, Ancien Ministre, Député de la Seine-Saint-Denis

Pierre MESSMER, Ancien premier Ministre, Compagnon de la Libération

Jean SALVAN, Général de corps d'Armée (CR),

Etienne SCHLUMBERGER, Compagnon de la libération

Fernand WIBAUX, Ambassadeur de France,

années l'UNI et le SAC à de nombreuses actions communes. Le SAC n'a de cesse d'apporter en effet à l'UNI un soutien actif aux opérations dont elle avait décidé le lancement. La double appartenance de membres de l'UNI au SAC facilitant un tel état de chose.

Logique retour des choses donc de voir l'UNI apporter à son tour son soutien à la nouvelle version du SAC en lui fournissant sa logistique : adresse, responsable, matériel.

### INSTALLATION DU MIL DANS LES LOCAUX DE L'UNI

Tout comme le SAC première manière (1958 à 1969) le MIL met un point d'honneur à être le garant de l'héritage gaulliste. On y trouve par exemple le gendre du Général de Gaulle, le général Alain de Boissieu, mais se détache une figure : Jacques Foccart. Cet ancien résistant est appelé en 1958 au poste de conseiller technique à Matignon chargé des affaires africaines. Il est chargé à la fois d'appliquer la politique africaine du Général de Gaulle, élément essentiel de sa politique

étrangère, et en second lieu contrôler les services spéciaux et plus spécialement le SDECE. C'est ainsi que pendant près de 35 ans il va tisser des réseaux d'influences avec de nombreux chefs d'Etat africain, mêlant affaires, espionnage et politique. Très proche de De Gaulle, il est considéré par beaucoup de gaullistes comme la voix du Général. C'est dire l'influence qu'il a exercé et exerce encore. Membre honoraire du SAC, il en est même pour beaucoup (comme Pasqua) le père spirituel voire l'inspirateur. C'est lui qui rappellera par exemple Pierre Debizet à la tête du SAC en 1969, ce qui entrainera le départ de certains de ses dirigeants tel Pasqua. Il restera toujours très actif et influent puisqu'il continuera sa carrière sous Pompidou jusqu'en 1974. Lui succèdera sous Giscard un de ses élèves, dont il guidera les pas à travers les marigots de la politique africaine de la France. Politique qui a toujours consisté à la pratique d'un clientélisme à la petite semaine aux bénéfices de pouvoirs autoritaires peu regardant sur les moyens de garder le pouvoir. Une politique qui n'a guère évolué sous Mitterrand, ce dernier renforçant le caractère personnel et réservé de ce domaine de la politique étrangère. Il en confiera la direction à son fils Jean Christophe, surnommé dans les palais africains "Papa m'a dit". A son retour comme premier ministre en 1986, Chirac appellera à ses côtés Jacques Foccart comme conseiller personnel pour l'Afrique. Si aujourd'hui en tant que président, il a nommé Michel Dupuch au 2 de la rue de l'Élysée, l'adresse de la cellule africaine de la présidence, il n'a pas oublié Foccart qui a hérité du 14 rue de l'Élysée. Foccart ne reste pas loin du pouvoir. D'autant plus que c'est un de ses anciens protégés qui a été nommé ministre de la coopération en la personne de Jacques Godfrain - qui extraordinaire coïncidence fut membre du SAC de 1968 à 1978, y occupant les fonctions de trésorier. Autre coïncidence, Foccart n'est pas tout seul au 14 rue de l'Élysée, il y est secondé par Fernand Wibaux qui fut ambassadeur au Tchad durant plusieurs années et un très proche conseiller diplomatique de Chirac de 1986 à 1988. Son nom sera même évoqué comme possible chef de la DGSE en 1987 suite à l'affaire Greenpeace. Un Wibaux que l'on retrouve au comité d'honneur du MIL en compagnie d'autres gaullistes historiques comme Roger Galley ancien ministre de De Gaulle en 1968 ou encore Pierre Mesmer, premier ministre de Pompidou. Du côté héritage de la Résistance citons les deux noms : Pierre Closterman, ancien pilote de l'escadrille Franco Russe Normandie Niemen. Son attachement aux valeurs du gaullisme ne l'a pas empêché de donner une interview au journal d'extrême droite *Le*

Choc du mois dans lequel il disait tout le bien qu'il pensait de Jean Marie Le Pen. Autre figure, Michel Carage un ancien de la France libre.

Au début de l'année 1981 le SAC participe directement à la création d'un comité de soutien à un certain commandant Pierre Bertolini. Cet illustre inconnu était accessoirement commandant des pompiers de la protection civile en Corse mais surtout connu pour être le principal dirigeant de l'organisation anti-indépendantiste Francia (Front d'Action Nouvelle Contre l'Indépendance et l'Autonomie). A l'actif de cette organisation, plusieurs attentats commis contre des biens appartenant à des militants nationalistes corses. Début janvier 1981, Bertolini et certains de ses militants sont interceptés par des autonomistes à Bastelica alors qu'ils préparaient une nouvelle action. A cette occasion on découvre sur Bertolini et un de ses complices une carte de membre du SAC. Inculpé pour différents attentats, Bertolini sera traduit devant la justice et condamné. Le SAC ne l'oubliera pas et soutiendra la création d'un comité de soutien, invitant ses membres à adhérer et à le soutenir financièrement. A la tête de ce comité on trouvait alors, Michel Carage.

#### L'IDÉOLOGIE DU MIL

Là aussi on retrouve beaucoup d'analogie avec le défunt SAC : le MIL se veut aussi à part, il n'est pas un parti politique, partis dont il se méfie, ceux-ci étant "tributaires d'intérêts particuliers, d'échéances électorales... tentés par des compromissions ou des louvoiements de circonstance". Il "entend faire sentir son poids dans la vie nationale en s'efforçant d'infléchir dans le sens des principes qu'il défend les décisions prises aux divers échelons". C'est ainsi que "s'il ne lui appartient évidemment pas de formuler un code moral à usage individuel et privé... il lui incombe de lui dire clairement à quelles valeurs civiques il se réfère". Tout d'abord dans la primauté de la personne "entre le principe personnel et le principe collectiviste il existe une incompatibilité de nature. Il faut donc choisir. Tout système qui se présente comme le mélange des deux, par exemple sur le modèle social-démocrate aboutit finalement à imposer en douceur la primauté du collectif". Autres valeurs défendues par le MIL "La libre entreprise et l'initiative personnelle", la famille, "elle est globalement une nécessité absolue" et la Nation. Mais attention "la société française est menacée par des dangers variés, parfois subtils qui visent à détruire les valeurs civiques sur lesquelles elle repose". Le premier de ces dangers est la perte d'identité. **Pour le MIL "il ne fait pas de doute que l'immig-**

**gration sous sa forme actuelle constitue une menace mortelle pour l'identité nationale parce qu'elle présente des caractéristiques nouvelles et dangereuses.** Les immigrés sont beaucoup trop nombreux : au point de vue numérique le seuil de tolérance est déjà nettement dépassé". "elle crée toutes les conditions d'affrontements violents qui ne manqueraient pas de transformer des réactions de défenses naturelles en réaction qui cette fois seraient effectivement racistes". Face à ce danger le MIL préconise de "prendre des mesures sévères contre l'immigration clandestine mais aussi de limiter de façon beaucoup plus rigoureuse les conditions d'accueil". Autre menace cette fois extérieure "l'Europe fédérale et supranationale" qui mettrait en danger la souveraineté nationale. La France serait aussi l'objet d'une tentative de dissolution à l'échelle mondiale "cette tentative procède d'une conception d'ensemble selon laquelle pour assurer le bien de l'humanité et garantir la paix perpétuelle et la prospérité économique, il faut que le Monde soit dirigé en fait de façon occulte, par une sorte de gouvernement des sages. Au service de cette conception mondialiste sont mis des moyens d'action d'une ampleur impressionnante. Quelques organisations dont la plus connue est la Trilatérale... des entreprises multinationales" pour qui "une France forte, autonome et rayonnante est particulièrement gênante, donc particulièrement visée".

#### LES MENACES

Bien évidemment le MIL a pris en compte le déclin politique de son ennemi le plus ancien... le communisme. Un résultat "qui est pour lui une victoire à laquelle nous avons contribué en participant très vigoureusement au combat". Toutefois on remarque que "ses courroies de transmissions traditionnelles" ont beaucoup mieux préservé leur puissance, "la CGT demeure la première force syndicale, elle possède encore une capacité de mobilisation non négligeable et dispose même d'une force physique toujours redoutable. Elle conserve des leviers d'action dans des secteurs névralgiques de l'économie française; énergie (EDF), transport (SNCF) etc." A cet ennemi traditionnel sont venus s'ajouter :

- "l'écologisme utilisé sous sa forme naïve ou sectaire, comme une entrave à l'esprit d'initiative et au développement de certaines idées".
- "L'antiracisme qui prétend faire appel aux bons sentiments (et qui) exploite pour devenir un instrument de désagrégation qui aboutit à détruire la nation".
- "Le tiers mondisme, mélange confus et

pervers de sentimentalisme et de politique mondialiste... il vise à culpabiliser l'Occident et les pays développés présentés comme des exploiters cyniques des pays pauvres. En France la mauvaise conscience qui en résulte et qui est systématiquement cultivée empêche de regarder en face les dangers de l'immigration et de prendre des mesures nécessaires pour les combattre".

Enfin plus insidieux encore "On voit se développer depuis longtemps une entre-



prise systématique de prise en main (par la gauche) des structures de toutes sortes, que ce soit dans le domaine de l'enseignement et des médias, mais aussi de la justice, de la police, des entreprises, des églises etc". "Ainsi une organisation comme le syndicat de la magistrature qui a profité du pouvoir de la gauche pour mettre la main sur l'appareil judiciaire ne se cache pas de promouvoir une justice inspirée de considérations idéologiques et politiques rendant la société responsable de la plupart des crimes et délits, il prône l'indulgence à leur sujet et se propose, à l'inverse d'alourdir la répression contre la délinquance en cols blancs. C'est bien un nouveau droit, une nouvelle morale sociale que ces juges rouges ou roses veulent faire valoir". Voilà des considérations qui ont dû aller droit au cœur de Robert Pandraud membre d'honneur du MIL, mis en examen dans une affaire de fausses factures destinées au financement du RPR.

**Heureusement face à l'Anti-France se dresse le MIL, ni parti politique, ni syndicat, ni club de pensée, le MIL se veut un mouvement de réflexion et d'action, mais attention une action qui se détermine par rapport aux principes cités plus haut, "principes (qui) servent surtout de boussole pour indiquer le sens de l'action qui sans cela risquerait de dégénérer en activisme". On a tiré les leçons du SAC.**



Politiquement le MIL s'est "résolument situé à droite et s'emploie à favoriser l'union des partis de droite". Cela consiste par exemple à répandre, reprendre des mots d'ordre ou des campagnes du Front national comme par exemple «La France, aimez la ou quitter la». Sur le terrain le MIL est organisé en trois types de structures :

- a) territoriale : région, département, ville
- b) militante : collage, tractage etc
- c) socio-professionnel : entreprises, profession, grands corps...

Quant au recrutement il est très encadré. En effet le MIL ne vise pas à être une organisation de masse mais une organisation qui cherche à recruter des gens

sûrs. C'est ainsi que pour adhérer il faut être parrainé. Puis les adhérents se divisent en deux; ceux qui veulent adhérer pour les idées et ceux qui veulent être plus actifs. A ces derniers on propose un questionnaire plus complet, sur le type d'activité souhaitée, sur leur engagement actuel, leur passé politique. Bref un questionnaire qui rappelle furieusement celui du défunt SAC là encore...

JEUNES, NE TRAINEZ PAS DEHORS LE SOIR!  
IL RÔDE...  
**LE PASQUATOR !**



**Le MIL à ses débuts, va avoir du mal à démarrer ses activités, tout d'abord par souci de discrétion il faut réorganiser, transformer, l'ancien SAC.** La tuerie d'Auriol était encore dans toutes les mémoires et beaucoup s'en méfient aussi au sein du RPR.

Le MIL insiste jusqu'à ce que Jacques Rougeot cède sa place en 1986 à son successeur André Decoque, professeur à la faculté d'Assas et ancien membre du SAC. Il appelle en renfort son ami Debizet qui devient délégué général du MIL, le tout avec l'accord bienveillant du comité d'honneur présidé par le gendre du général de Gaulle, le général Alain de Boissieu. Debizet aura vite fait de retrouver ses habitudes et ses amis. Ainsi sur le modèle du SAC, il va organiser le MIL en délégation générale à Paris, le Rhône avec Lyon, Midi Pyrénées avec Toulouse où Debizet est venu fin 1987 installer la délégation régionale avec à sa tête Maurice Roger secondé par A. Contiet dont le père Emile Contiet fut pendant 10 ans l'animateur du SAC pour le sud-ouest. En Provence-Côte-d'Azur, Debizet est venu installer en avril 1987 la délégation régionale à Toulon. Le MIL dispose d'antennes en Guadeloupe et en Martinique. Une chose est sûre, malgré une audience plutôt confidentielle, tout le monde à droite connaît le MIL mais beaucoup s'en méfient. Claude Dupont, patron du ser-

vice ordre du RPR interdit ainsi à ses troupes d'y adhérer dès qu'il apprend que Debizet y avait ses entrées. Une interdiction qu'il étendra à tous les militants du RPR. Claude Dupont sait de quoi il parle. Ancien de l'O.A.S. et responsable des commandos Delta, il avait été condamné à mort par contumace. Après l'amnistie de 1968, il est employé à "Jour de France", le journal de Marcel Dassault et devient responsable des campagnes électorales de Guillen de Benouville, membre du RPR et bras droit de Dassault. Spaggiari, lors de son arrestation après le casse de Nice, demanda la présence de Dupont son ancien chef à l'O.A.S.. Dupont veut éviter les interférences entre le RPR et le MIL et surtout les éclaboussures en cas de "bavures". Cela n'empêche pas Debizet d'entretenir des relations avec le RPR, il lui arrive ainsi de téléphoner souvent à Matignon, à son protecteur Jacques Foccart, lorsque Chirac sera premier ministre de 1986 à 1988. D'autres au RPR ne sont pas du même avis que Dupont. Alain Marleix, l'homme des réseaux du RPR, trouve le MIL intéressant, à ne pas négliger et plutôt chiraquien. **Mieux Charles Pasqua ne désapprouve pas l'installation des délégations dans certaines régions, pour saper les fiefs du Front national.**

#### SOUTIEN À CHIRAC

Mais à trop vouloir concurrencer le FN sur son terrain, il arrive qu'on les retrouve ensemble. C'est ainsi qu'en mars 1987, Debizet rencontrera Bruno Mégret directeur de la campagne présidentielle de Le Pen. Mieux au mois de mai de la même année Debizet aurait loué des bureaux à la société Thouard pour le compte du FN. Devant les dangers d'une telle dérive et les résultats des présidentielles de 1988, qui démontre l'échec de la stratégie Pasqua et de son célèbre "Nous partageons les mêmes valeurs". Le RPR décide une reprise en mai du MIL. Debizet est discrètement mis sur la touche et le MIL est intégré officiellement en 1989 parmi les associations satellites du RPR. Néanmoins il garde son autonomie comme le prouve son attitude lors du référendum pour Maastricht, où il a activement participé à la campagne des "dissidents" Pasqua, Seguin, partisan du Non et même dans certains cas à celle de De Villiers (collages communs MIL, UNI et devillieristes). **Mais l'objectif principal reste la défaite de la gauche,** auquel il participera lors des législatives de 1993 en inondant la France d'autocollants et d'affiches ayant pour slogan "l'insécurité c'est la gauche", "le chômage c'est la gauche". La victoire de la droite et la nomination de Balladur comme premier ministre ne vont pas être sans influence

sur le fonctionnement et l'activité du MIL.

En effet dès lors que Balladur exprime son souhait d'être candidat à la présidence et que Charles Pasqua le soutient, les chiraquiens vont tout faire pour garder le contrôle de l'appareil du parti et notamment celui d'un mouvement le MIL qui attire toute cette droite populaire qui se reconnaît à la fois dans certaines idées du FN et est restée fidèle à une certaine idée du gaullisme populiste représentée par Pasqua. C'est ainsi que lors d'une assemblée extraordinaire en date du 14 septembre 1994, **le député RPR de Seine St Denis Raoul Bétéille est nommé président du MIL.** Il est assisté du professeur de médecine Pierre Vernejoul comme secrétaire général et de Georges Flicourt comme trésorier. C'est donc un "patriote d'instinct", un gaulliste historique et un ancien de la France libre. La tradition est respectée, Raoul Bétéille avant d'être député est un ancien magistrat qui fut procureur général à la cour de Sûreté de l'Etat en 1977, puis directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la Justice de 1979 à 1981. **Ouvertement sécuritaire, franchement anti-immigrés, favorable au rétablissement de la peine de mort,** qualifiant dans une interview au journal *Minute* de faute politique le retrait de l'amendement Marsaud sur les contrôles d'identité, l'homme choisi ne manque pas d'atouts pour plaire au militant de base du MIL. Sous sa direction le MIL va faire son choix pour les présidentielles : "Jacques Chirac est donc l'homme qu'il nous faut parce qu'il sait combattre, et depuis longtemps. C'est un chef qui monte à l'assaut à la tête de ses soldats. Nous voulons Chirac parce qu'il pense plus souvent comme nous, que d'une autre façon que nous, bien sûr, mais aussi parce qu'il a fait à plusieurs reprises la preuve de cette valeur de combattant. Nous avons besoin de lui et c'est ce qui nous détermine beaucoup plus que l'idée, d'ailleurs juste : Qu'on lui doit bien ça!. Ajoutons tout de même que dans la ligne du gaullisme dont nous sommes les soldats nous aimons les hommes de parole. Et que nous nous méfions de ceux qui oublieux et éblouis saisissent sans remords, une occasion mirobolante offerte par la mission temporaire dont ils ont été chargés".

Ce choix va être entériné lors de 15e Convention nationale du MIL réunie le 28 et 29 janvier 1995 à Paris. En présence de 400 responsables du mouvement venus de toute la France. A cette occasion plusieurs personnalités vont prendre la parole. A l'énoncé des noms on peut s'apercevoir du réseau d'influence dont dispose le MIL au sein du RPR. C'est ainsi que se sont exprimés tour à tour : - Pas-

cal Aurelli qui a souligné la vitalité des mouvements associés au RPR et le rôle qu'ils jouent dans la stratégie politique actuelle. - le sénateur Jean Paul Hugot a précisé les grands axes de la politique culturelle dont il est chargé au sein du RPR. Un bref flash-back sur son passé nous apporte des précisions sur ses conceptions en matière de culture. Ancien membre de l'Union Nationale Interuniversitaire, J.P Hugot était en 1983 le président de l'Association des Elus pour la Liberté de la Culture (A.E.L.C) dont l'objectif était "d'arracher à la gauche le monopole de la culture", "de lutter contre l'entreprise idéologique qui pèse sur la vie intellectuelle, sur la vie culturelle et sur l'information de notre pays". Il est à la même époque vice-président d'une association intitulée "Art et Lumière" dont le président est Daniel Courent - lui aussi un ancien de l'UNI, membre de l'organisation catholique frontiste Chrétienté Solidarité - le trésorier est Alain Tirat - ancien de l'UNI et du Parti des Forces Nouvelles, aujourd'hui actionnaire d'une boîte de gardiennage. - Yves Laisné qui a traité de la situation des pays de l'Est.

Ce dernier a été enseignant à l'IUT du Havre, ancien membre du SAC et de l'UNI il est connu pour avoir été le conseiller officieux d'Alice Saunier Seité - ministre chargé de l'Éducation et des Universités sous Giscard -, il a aussi été membre du Front national jusqu'en 1977. Très introduit dans les milieux patronaux, il a été le PDG de plusieurs entreprises comme la société de Gardiennage des Entreprises Industrielles du Sud Ouest (GEISO). Par ailleurs, il dirigeait l'Agence des foyers et résidences hôtelières privées qui gérait des foyers de travailleurs immigrés. Cette entreprise est en faillite et les enquêteurs ont découvert qu'un des consultants employés par Laisné a été Jean-Christophe Cambadélis, secrétaire national du Parti Socialiste et fondateur du Manifeste contre le Front national, salaire 14 000 fr. pour un mi-temps !

Lors de cette réunion on écoute encore, Jean Mottin, ancien conseiller d'Etat qui souhaitait montrer les relations entre chômage et immigration. - le Général Jean Salvan, président de l'Union pour la Défense des Armées Françaises (U.D.A.F.) sur les moyens nécessaires pour revitaliser la défense de la France. - Raoul Bêteille a fait part de ses réflexions sur les risques pour la justice française d'une dérive à l'Italienne. - enfin l'inévitable Jacques Rougeot de l'UNI a analysé la nouvelle donne de la politique de la France après l'effondrement du système communiste et du "Socialisme marxisant".

Côté politique on a eu le droit à des interventions des membres du RPR suivants : Robert André Vivien, Jacques Godfrain,

Michel Péricard, Pierre Mazaud, Robert Pandraud. Le dernier à prendre la parole a été Jean Louis Debré qui a rappelé que "l'élection présidentielle" était un facteur essentiel pour le nécessaire renouveau de la France" et que "Jacques Chirac était le seul candidat capable d'incarner et de mettre en oeuvre ce renouveau". Quelques mois plus tard Debré devenait ministre de l'Intérieur et Jacques Godfrain celui de la Coopération.

#### COPIER LE FN...

Depuis l'élection de leur candidat à la Présidence, le MIL s'est lancé dans la mise en place de structure de coordination de différents mouvements de droite voire d'extrême droite. Il est vrai que la situation politique était telle, que tous les soutiens étaient bons à prendre. Au sein de cette coordination, on trouve l'association **Réforme et Liberté**, mais surtout le cercle **Renaissance** - dirigé par Pierre de Rostolan, une association passerelle du Front national en direction du patronat - et l'**Alliance populaire qui s'est depuis transformée en Parti National Republicain** - un mouvement composé d'ancien du Parti des Forces nouvelles et du Front National, dont on dit qu'il serait financièrement soutenu par le RPR.

**Défendons la République  
la Légalité  
et la Paix Intérieure  
contre  
les tentatives de Subversion**

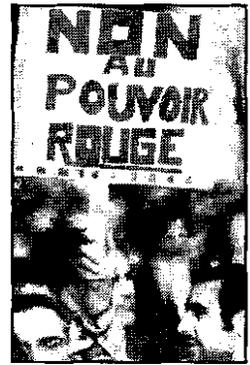
C.D.R. - 5, RUE DE SOUFFRINO - PARIS 7

Le mouvement social de novembre décembre 1995 va bouleverser les plans des dirigeants du MIL. Bien vite l'ampleur du mouvement révèle un profond malaise de la population, déborde le pouvoir qui dans un premier temps va jouer le durcissement puis voyant que cela ne changeait rien va faire appel aux vieilles méthodes. **C'est ainsi que le RPR annonce une campagne de création de comités de défense des usagers destinés à défendre la liberté du travail, des comités qui rappellent alors les Comités de Défense de la République (C.D.R.) créés en 1968** par le SAC. Le MIL se met alors à rêver à un nouveau défilé sur les Champs Elysées, comparable à celui du 30 mai 1968 ou 500 000 personnes encadrées par le SAC, dirigé par Pasqua avaient défilé en soutien à De Gaulle. Mais 1995 n'est pas 1968 et les comités de défense des usagers n'arriveront à rassembler tout juste 2000 à 3000 personnes encadrées par un service d'ordre constitué de militants du MIL. Cette tentative tournera très vite

court, d'autant plus, que lors de cette manifestation on remarquera la présence peu discrète de militants du Front national. La peur de la récupération mais surtout l'erreur d'analyse de la situation sonne le glas des espoirs du MIL. Si sur le terrain social, l'organisation a montré ses limites, il est un autre terrain où le MIL a beaucoup plus d'influence : celui de la politique du RPR comme va le confirmer le 6e Congrès du MIL les 10 et 11 février 1996 à Paris dont le thème était le "Retour de la France". C'est ainsi que 500 militants ont pu écouter notamment Christian Jacob député de la Seine-et-Marne, Christine Chauvet - ancienne secrétaire d'Etat au commerce extérieur - Jacques Boyon - président de la commission de la Défense à l'Assemblée et deux habitués des meetings du MIL, R.Pandraud et J. Godfrain le ministre de la Coopération et enfin le ministre de la Ville et de l'Intégration dont l'intervention était particulièrement attendu par les militants du MIL. Il ne s'est pas trop senti dépaysé pour en avoir croisé certains d'entre eux à l'UNI dont il fut membre. **Raoul parlant de Raoul Bêteille déclarait qu'il "est un peu ma conscience politique chaque fois que je prends une décision, je me demande ce qu'en penserait Bêteille. Je souhaite parler comme aimerait l'entendre R. Bêteille et pas comme aimerait l'entendre Bernard Tapie ou Simone Veil"**. Cette influence, on l'a retrouvée dans le projet de loi sur l'immigration proposé par J.L. Debré devant les députés et dont on dit qu'il a été fortement inspiré par le député RPR, Raoul Bêteille.

#### CONCLUSION

Si le SAC a changé de nom, il n'a pas changé fondamentalement dans son fonctionnement. Si les gros bras ne sont plus apparents (sauf pendant la campagne électorale) le discours reste le même avec en plus la thématique anti-immigrée. Son réseau d'influence remonte jusqu'au sommet de l'Etat. Dans la nouvelle donne politique que nous vivons, le MIL se veut à la fois le refuge d'un certain gaullisme historique mais surtout un mouvement d'accueil pour les militants durs du RPR sensibles aux discours du Front national. Une sorte d'abcès de fixation destiné à empêcher l'adhésion de ces derniers au FN et à concurrencer celui-ci sur ses terrains de prédilection : l'immigration et la politique sécuritaire. **A force de copier, on peut se demander si ces militants ne finiront pas par choisir l'original à la copie si la situation politique continue de se dégrader pour le pouvoir en place.**



**Manif  
contre les  
grévistes  
le 30 mai 68**

POLICE PARTOUT, JUSTICE NULLE PART !

## LE CLAN DES MARSEILLAIS

Sous tous les régimes, le pouvoir résiste mal à la tentation de faire de la police un des principaux instruments de sa politique, tandis que celle-ci n'a jamais cessé de vouloir influencer sur le pouvoir essayant ainsi de faire partager aux dirigeants en place, sa vision manichéenne de la société : d'un côté les «bons citoyens», de l'autre les «voyous», «les terroristes...». Un homme réunissait ses deux points de vue : il s'agissait de Charles Pasqua, et son successeur Jean Louis Debré (au dessous de zéro) se situe dans la même tradition.

Pasqua avait fait sien la maxime de Machiavel «Lorsque le sort de l'Etat est en jeu, il ne faut pas s'interroger sur la pureté des moyens pour son salut, pourvu que l'on maintienne l'Etat, chacun approuvera par la suite les moyens». Dans la bouche de Pasqua cela se traduisait par la formule célèbre «La Démocratie s'arrête là, où commence la raison d'Etat», surtout quand l'Etat se confond hier avec De Gaulle puis Chirac. L'arrivée à la tête de la police n'avait rien changé de fondamental dans la nature et le rôle de celle-ci. Dirigée pendant plus de vingt ans par des ministres obsédés par le complot communiste international puis par des ministres de gauche qui n'ont rien voulu véritablement changer dans son fonctionnement, commandée par une hiérarchie qui leur doit tout et qui a souvent encouragé, toléré et couvert nombres de bavures et de compromissions en tout genre, noyautés par des polices parallèles. La police reste fidèle au rôle qui est lui dévolu celui de chien de garde de l'Etat.

Le système Pasqua, c'était aussi les

gens dont il a choisis de s'entourer et qu'il a nommé à la plus grande partie des postes stratégiques de la police nationale. Son cabinet était formé de militants et de techniciens comme Alain Robert et William Abitbol, ancien du groupe d'extrême droite Ordre Nouveau ou Jean Charles Marchiani, un ancien du SAC, qui étaient chargés «de missions auprès du ministre de l'Intérieur». Côté policiers, à la suite de certains limogeages et nominations on avait vu émergé un groupe de responsables qui par leur origine, leur parcours professionnel (ils ont tous à un moment ou un autre travaillé sur les problèmes de «terrorisme») ont gagné le surnom de «Clan des Marseillais». Parce qu'ils étaient tous à des postes stratégiques du système Pasqua, parce qu'ils disposent toujours d'énormes pouvoirs nous nous sommes intéressés à eux. Voici donc le portrait de quelques uns de ces «Marseillais»:

## LES «MARSEILLAIS»

A tout seigneur tout honneur (n'est-il pas surnommé Bouddha, par ses subordonnés, allusion à son physique empoté) nous commencerons par l'ancien bras droit de Pasqua, **Philippe Massoni**, préfet de Police de Paris nommé en avril 1993 et toujours en place sous Debré. Il avait été l'éphémère directeur de cabinet de Charles Pasqua, lors du retour de celui-ci place Beauveau en mars 1993. Massoni est un de ces policiers qui ont été formés dans les années 70 par le ministre de l'Intérieur de l'époque Raymond Marcellin. Marcellin, à la lumière des événements de Mai 1968 avait tiré une philosophie

qui dominera durant ses années à la tête de la police et même après. «Le noyautage par les Etats totalitaires est considérable dans toutes les démocraties occidentales et particulièrement en France... Des forces révolutionnaires organisées agitent la planète et mènent sous le couvert de la lutte contre l'impérialisme un combat soutenu contre les démocraties occidentales», en bref il voit des «Rouges» partout. Il s'entoure pour cela de collaborateurs qu'il a eu soin de choisir à son image, partageant le même engagement. Philippe Massoni est un de ceux-là. Il se retrouve vite nommé à la tête d'un des services les plus importants du système Marcellin : les Renseignements Généraux et plus particulièrement à la tête du Groupe de Direction ou GD qui travaille sur les «gauchistes». Ce Corse d'origine est né à Marseille en 1936 et a connu une ascension fulgurante. Il est nommé commissaire à 26 ans puis commissaire principal à 35, divisionnaire à 39, contrôleur général à 42. Il est probable que ses amitiés politiques aient joué un grand rôle dans sa rapide ascension. De 1968 à 1976, sous la direction du commissaire Massoni, le GD va très vite se faire remarquer par les moyens qu'il emploie dans sa lutte contre la «subversion gauchiste». Perquisitions clandestines, écoutes sauvages, poses de micros - spécialité de l'inspecteur Camille (le professionnel en la matière au sein du Groupe Technique), le vol de courrier (comme celui perpétré contre l'Agence de Presse Libération, qui était à l'origine du quotidien du même nom), l'infiltration de faux étudiants dans les facs... A l'intérieur même de ce service très opérationnel Philippe Massoni choisira des hommes sûrs chargés de ces opérations très spéciales. Les relations avec certaines polices parallèles étaient même cultivées : «Massoni n'a jamais fait officiellement partie du SAC mais il fut une époque où il voyait son secrétaire général Pierre Debizet chaque semaine. En

8



1976, il devient le conseiller pour les affaires de Police, de Sécurité et de Renseignement de Chirac qui est alors premier ministre. Il est alors en relation directe avec l'ensemble des services de renseignements D.S.T., S.D.E.C.E et Sécurité Militaire. Chirac démissionne en août 1976, remplacé par Barre qui maintient Massoni à ce poste sensible. Mais en mai 1981, le vent tourne et avec Mitterrand à l'Élysée, Massoni est mis sur une voie de garage à la direction des services techniques de la Préfecture de Police. On le voit alors à l'époque fréquenter le bureau de François de Grossouvre, conseiller de Mitterrand pour les affaires de police et de sécurité. En 1986 lorsque la droite l'emporte, Pasqua et Pandraud ne semblent guère lui tenir rigueur de ses mauvaises fréquentations à gauche. Massoni étant aussitôt directeur adjoint de cabinet de Pandraud. Ce qui le conduit à présider le bureau de liaison sur les problèmes africains. Un groupe de travail créé à l'instigation de Chirac « afin que soit mieux contrôlé l'activité des oppositions africaines ». Le Canard enchaîné publiera alors un document prouvant que des policiers français surveillent des opposants nommément dénoncés par « nos chers amis », les chefs d'États africains. Son zèle est une fois de plus reconnu, Massoni prend très vite la direction centrale des Renseignements Généraux à la tête de laquelle il obtient son plus gros succès, l'arrestation des chefs d'Action Directe en 1987 à Vitry aux Loges. Mai 1988, nouveau malheur, Mitterrand est réélu, s'il perd à nouveau un poste stratégique, ce passionné de renseignement y gagnera une casquette de préfet, d'abord dans l'Oise puis dans la région Auvergne avant de revenir à la direction des affaires avec Pasqua.

### « ON NE PEUT PAS RAMASSER TOUTE LA MISÈRE DU MONDE »

À ses côtés Massoni a nommé comme directeur de la sécurité publique, à la préfecture de Police, le contrôleur général **Pierre Ottavi**. C'est un poste de commandement très important car il est directement chargé de tous les problèmes de maintien de l'ordre à Paris et notamment les manifestations. Né en Corse à Ghisoni en 1939, Pierre Ottavi va passer son enfance à Marseille, y obtenir son bac au Lycée St Charles avant « de monter » à Paris comme inspecteur à la préfecture de police de Paris. Gros bûcheur, il devient commissaire en 1973, puis cinq ans plus tard il est directeur départemental des polices

urbaines de la Corse du Sud. Mais au début des années 1980, il est rappelé à Paris, à la suite d'une altercation sur le cour Napoléon à Ajaccio avec le fils d'une personnalité locale, Mr Pozzo di Borejo. Quelques jours auparavant celui-ci avait ouvert le feu avec son fusil de chasse sur un établissement de la ville, « le Pub » fréquenté par des sympathisants autonomistes. Le fils Pozzo di Borejo entendait ainsi protester contre un attentat du FLNC visant des lotissements immobiliers appartenant à son père. Bastien Leccia, alors délégué en Corse de Gaston Deferre préféra faire alors muter le commissaire Ottavi que subir les foudres de la famille Pozzo di Borego. On retrouve ensuite Pierre Ottavi directeur départemental des polices urbaines à Marseille en 1986, puis en Seine St Denis en 1987. C'est en janvier 1991 que Pierre Ottavi retrouve Marseille jusqu'à sa nomination en avril 1993 à Paris. Pendant vingt huit mois il démontra qu'il était un homme de rigueur, très présent aussi bien à « l'Évêché », c'est-à-dire le commissariat central de Marseille, qu'au Palais de justice ou à la préfecture de police. Désireux d'être informé sur tout de jour comme de nuit, il habitait un appartement au dernier étage du commissariat. Organisateur, il va axer son travail principalement sur le redéploiement des effectifs avec le développement de l'îlotage, 60 îlots repartis sur Marseille, surtout dans les secteurs de cité DSU qui mobilise 260 agents dont 50 appelés. En décembre 1992 il est un des principaux responsables de la convention signée entre l'État et la ville de Marseille dans le cadre d'un plan local de sécurité ou PLS qui prévoyait l'installation de 12 postes de police supplémentaires dans « les quartiers sensibles », la ville s'engageant en contrepartie à équiper tous les commissariats en fax et en ordinateurs. Ottavi dirigera aussi la mise en place des Brigades Anti Criminalité (BAC) ainsi que celle de la Brigade de Surveillance Urbaines (BSU) spécialisée dans les violences urbaines particulièrement les « bandes ». Il est aussi à l'origine de la mise en place d'un plan informatique de quadrillage de la ville du nom de TORRID. Il ne fait pas partie de la nouvelle génération de flic, ni cowboy, ni technicien, c'est un flic à l'ancienne. « Vous savez, nous, dans la police on n'a pas d'état d'âme. Je n'ai personnellement à connaître aucun problème philosophique. Non ! On a un problème de drogue ? Il faut prendre le taureau par les cornes. La police étant le dernier rempart de la société, on nous demande de prendre le problème

en charge à la fin de l'échelle. Et là, me semble-t-il une bonne répression reste une excellente prévention ». Autre objectif essentiel de Pierre Ottavi lors de son séjour à Marseille : l'immigration clandestine. « Marseille est, il est vrai, bien placé en ce domaine. Nous effectuons des contrôles systématiques toujours plus, à l'arrivée des cargos. Aux gardiens de la paix, je tiens un langage très clair : on ne peut pas ramasser toute la misère du monde. Les étrangers en



situation irrégulière doivent être déferés au parquet ».

Peu de temps avant sa nomination à Paris, il donnait encore des instructions très fermes à ce sujet aux responsables de la PAF. Mais c'est surtout son comportement en matière d'ordre qui a favorisé son ascension. On l'a vu notamment dirigé personnellement depuis le PC radio ou sur le terrain les opérations pendant la grève des routiers ou des manifestations des agriculteurs à Marseille. Dans ses nouvelles fonctions à Paris on a déjà eu un aperçu de ses capacités lors des manifs anti-CIP et le quadrillage de Paris lors des affaires des « islamistes ».

### LES « OREILLES » DE L'ÉTAT

Pour faire une « bonne police », il faut avoir aussi des « grandes oreilles » dont des bons R.G.. Les responsables de cette police politique ont toujours été choisis avec grand soin par les différents ministres. Pasqua n'y avait pas dérogé, l'actuel titulaire du poste est **Jean Claude Pochon**. Il remplace



Claude Bardon limogé après l'affaire des écoutes du congrès du Parti Socialiste. Pochon est un habitué de la maison au sein de laquelle il a effectué l'ensemble de sa carrière. Né le 11 décembre 1944 à Marseille, il entre dans la police nationale en 1969, affecté en qualité d'officier de police adjoint à la direction régionale des Renseignements Généraux de Dijon. Nommé commissaire en septembre 1971, il devient directeur départemental des R.G. de la Meurthe et Moselle. En 1975 chef d'arrondissement des R.G. à Reims, puis en 1977 directeur départemental du Maine-et-Loire où il obtient son grade de commissaire principal. C'est en tant que chef de la section «Recherche» de la Direction centrale des R.G. de 1979 à 1982 qu'il va se faire connaître avec l'arrestation rue Pergolèse en septembre 1980 de Nathalie Ménigon et Jean Marc Rouillan. Le coup, à l'origine, est rendu possible par les renseignements fournis par un informateur Gabriel Chahine, infiltré au sein d'Action Directe. Celui-ci convainc Rouillan et Ménigon que Carlos veut les rencontrer. Rouillan et Ménigon se déplacent au lieu de rendez-vous qu'il leur a fixé rue Pergolèse. Là, c'est en fait Pochon et ses hommes qui les attendent. Peu rompus aux arrestations délicates, ils manquent de faire dégénérer l'arrestation en bavure. Les flics se font allumés par Ménigon, et une Porsche rouge qui déboule à toute vitesse en pleine intervention se fait tirer dessus par les flics; résultat : deux blessés qui n'ont rien à voir avec l'affaire. Pire encore des photographes qui planquaient devant le domicile de Caroline de Monaco immortalisent la scène d'une Nathalie Ménigon maîtrisée après bien des difficultés. Cette arrestation ne portera pas chance à Chahine, il se fera

descendre un peu plus tard. Certains flics de la Section antiterroriste dénonceront le comportement de la Direction centrale des R.G. qu'ils accuseront d'avoir envoyé leur indicateur à la mort. L'arrivée de la gauche au pouvoir bouleverse dans un premier temps la donne. Première mesure, le commissaire Pochon fait l'objet d'une promotion mutation aux Antilles où il sera directeur régional des R.G. d'Antilles-Guyane. L'année 1984 marque un autre tournant dans sa carrière, il revient en métropole, mais change de branche puisqu'il quitte les R.G. pour la Direction de la Sûreté du Territoire. Nommé commissaire divisionnaire en mars 1987, il est directeur de cabinet du patron de la D.S.T. et responsable des relations internationales de la D.S.T., poste qu'il occupait jusqu'à sa nomination pour l'intérim tête des Renseignements Généraux de la Préfecture de Police de Paris. Pasqua lui a demandé un rapport sur la réorganisation des R.G. à la suite de l'affaire Bardon. Pochon proposait l'unification des R.G. et de la D.S.T.!

**ANALYSER LA POLICE**

**Roger Marion**, est le patron de la 6e section de la Direction centrale de la police judiciaire chargée de la lutte antiterroriste. C'est à ses hommes que de nombreux militants doivent un réveil agité à 6 heures du matin, avec saccage de leur appartement à la clef. Il dirige cette section depuis septembre 1990; il assurait auparavant la direction de la division criminelle du Service Régional de Police Judiciaire de Marseille depuis 1987. Un poste où il sera remplacé par le commissaire Alain Tourre, qui lui aussi a dirigé la 6e section de la D.C.P.J. au début des années 1980 avant d'être

nommé coordonnateur de la lutte antiterroriste au Pays basque en septembre 1983. Une mutation que certains qualifieront alors de sanction. Certaines de ses méthodes étant jugées trop rigoureuses et «orthodoxes» par la cellule antiterroriste de l'Elysée dirigée par Christian Prouteau. Peut-être est-ce le souvenir de ces méthodes qui lui a valu d'être nommé par Pasqua, chef de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite de Stupéfiants (O.C.T.R.I.S.) ?

Notre Etat a une nature : il est démocratique ! Sa police est chargée d'assurer le respect des lois, au besoin en faisant appel à la délation, en fichant les citoyens, en écoutant les téléphones, en ouvrant le courrier, en matraquant les manifestations, en cassant les grèves, en occupant les usines etc., etc. Il devient de plus en plus facile aujourd'hui de se faire criminaliser, de part le contenu de nos luttes déjà (l'antifascisme, la prison, le logement, l'antimilitarisme, la solidarité...). Des lois autorisent la télésurveillance, les milices municipales... la police est de plus en plus présente dans nos vies. Il est donc important d'avoir un travail d'information et de réflexion sur la police, son rôle et les hommes qui la dirigent, non pas dans la perspective de la réformer (les socialistes après de timides essais se sont vite rendu compte quel intérêt ils avaient à la garder telle quelle) mais dans celle de faire comprendre quels sont les buts réels auxquels elle est destinée : «Limiter, enchaîner, assujettir l'individu à l'Etat». Stirner.

- 1) Il est aujourd'hui préfet du Var.
- 2) Un responsable des R.G. cite dans dossier P comme Police de Hamon et Marchand aux éditions Alain Moreau.
- 3) Interview au Provençal 25 février 1993.
- 4) Idem.

**ABONNEMENTS**

- REFLEXes (6 numéros)  
Diffusion :
- No Pasaran ! (10 numéros)
- REFLEXes + No Pasaran !

**REFLEXes**  
**21<sup>ter</sup> rue Voltaire 75011 Paris**

100 frcs	150 frcs (soutien)	200 frcs (institution)
3 exemplaires		5 exemplaires
240 francs		400 francs
80 francs		100 francs (soutien)
180 francs		250 francs (soutien)

**Ajouter 20 francs pour l'international**  
 • Adhésion à l'association SCALP-REFLEX 50 francs (précaire)  
 100 francs (soutien)

**Chèque à l'ordre de REFLEX**  
 écrivez-nous pour demander un catalogue  
 du matériel disponible  
 (autocollants, T-shirts, badges, livres...)

Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 Pays : \_\_\_\_\_ Téléphone (facultatif) : \_\_\_\_\_

# DROITE-EXTREME DROITE : DES POSITIONS COMMUNES

**Même si la ligne générale des partis conservateurs et libéraux sont le refus d'alliance avec le FN, il n'en est pas de même au niveau local. Par opportunisme politique ou par accord idéologique, ils ont des faiblesses coupables avec le FN.**

**P**armi les députés et sénateurs qui ont voté contre les lois de 1974 et 1981 et l'amendement de 92, il n'est pas difficile de montrer les liens qui se sont créés avec le FN et certains membres de droite (UDF, RPR, PR). Politique commune, entente sur des points qui sont le fer de lance du FN (sécurité, immigration, avortement, peine de mort).

**Jean Brocard** fait parti des députés qui ont voté successivement contre ces trois lois. Il adhère en 1965 au club Perspectives et Réalités créé à Paris par Valéry Giscard d'Estaing. Maire UDF-PR d'Annecy le vieux depuis 1977. Réélu le 5 juin 1988 comme député de la 2e circonscription de Haute-Savoie; il est membre du Bureau politique du PR. Ce barriste a toujours entretenu de très bonnes relations avec le FN. En novembre 1984, il a reçu «chaleureusement» JM Le Pen dans sa mairie et n'a d'ailleurs pas hésité à voter en faveur d'une vice-présidence par le FN au conseil municipal en avril 1986. (réf : La vie française le 21 avril 1986).

Autre opposant à ces lois, **Jacques Dominati** : adjoint au maire de Paris, leader de l'UDF à Paris, il a mené une carrière politique aux Républicains Indépendants puis au Parti républicain. Il présenta JM Le Chevallier à JM Le Pen dont il devient un ami. Il est le parrain d'une des filles de JM Le Pen.

**Jean Marie Le Chevallier** : défenseur de l'Algérie française, a fondé avec Xavier de la Fourlière le premier club Perspectives et réalités - vivier du giscardisme. Directeur de cabinet du secrétaire général des RI avec Jacques Dominati, il est allé jusqu'à héberger Le Pen lorsque son appartement sauta en 1976. Réélu député européen FN en 1989, il a été secrétaire de la fédération de Paris à partir de 1985 et a figuré en 4e place sur la liste législative du FN en mars 1986 et a conduit cette liste à

Toulon en mars 89, devenant maire en 1995 de cette même ville.

**Jean Kiffer** est de ceux favorables à une alliance avec le FN. Ancien de l'Algérie Française, flirtant avec l'OAS, on ne s'étonne pas de le voir déclarer à National Hebdo le 19 mai 1988 : «Je partage les mêmes valeurs que le FN». N'avait-il pas démissionné en mai 1986 du Centre national des indépendants (CNI) lorsque Y. Briand décida d'en faire une machine de guerre contre le FN. Maire apparenté RPR en 1993 d'Anneville en Moselle.

La défense de l'Algérie française a permis une collusion de la droite et de l'extrême droite. Le monde de l'OAS et de l'UDF est décidément petit.

Pour avoir soigné des blessés de l'OAS, **Perreti della Rocca** fut condamné en août 1962 à un an de prison. Il fut cependant décoré de la légion d'honneur sous Pompidou à «titre exceptionnel» pour sa bravoure au combat. En 1983, il devient maire d'Aix; il votera à l'assemblée en faveur d'une vice-présidence au FN Pascal Arrighi (Minute 9 avril 1987). Fortement marqué par l'OAS, il n'hésitera pas à réciter lors d'un conseil municipal la prière du para. Elu conseiller, député UDF des Bouches-du-Rhône, il sera l'un des rares membres à interdire dans sa ville la projection en 86 du film de Scorcese «La dernière tentation du Christ». Il a aujourd'hui démissionné de l'UDF dont il dénonce «le comportement stalinien».

**Hubert Bassot**, mort d'un accident de la route cette année, est lui aussi en lien avec l'OAS. Il apparaît notamment dans une sombre affaire du trésorier de l'OAS. Directeur en chef en 1960 de l'Esprit Public (journal de l'OAS); il se met par la suite au service de VG d'Esaing. Pour le SO de VGE lors de la campagne électorale de 1974, il fera appel à Pierre Sergent et Claude

Dupont (ancien de l'OAS) qui choisira la société Century comprenant des militants d'extrême droite. Cette société en 1994 sera par ailleurs condamnée pour écoutes téléphoniques. On ne peut parler d'Hubert Bassot sans faire un point sur Albertini qui n'est pas sans une influence sur le monde politique. **Georges Albertini** a la triple position de formateur, de conseiller et de machine à laver pour les fachos en voie reconversion parlementaire par le biais de l'Institut d'histoire sociale. Hubert Bassot, Alain Madelin (ex-responsable d'Occident) et Alain Devaquet furent ses «élèves». Il conseilla Jacques Chirac, J. Baumel, Edgar Faure, et Georges Pompidou. Surent-ils mettre à profit

les bons conseils de cet ancien chargé de mission auprès de la présidence du conseil de Vichy (nove-déc 1940). Il rejoindra en 1941 Marcel Déat, la tendance socialiste de la collaboration : le Rassemblement national populaire. A sa sortie de prison en 1948, il devient alors le pilier de l'anticommunisme français et sera en liaison étroite avec Force Ouvrière et les milieux anticommunistes de la guerre froide. (Libé 27 nov. 1986). Le PCF et la CGT seront les deux organisations contre lesquelles Albertini déploiera particulièrement son activité occulte.

Autre activiste d'une «chasse aux sorcières» anticommuniste **Jean Louis Baumont** : président de la Cirpo (conférence internationale de résistances en pays occupé en 1980). Il avait dans l'idée de créer un lobby des mouvements anticommunistes du tiers monde qui exige une aide américaine. Washington serait alors poussé à



s'affronter avec l'Union soviétique. Il participe à la WACL (organisation mondiale anticommuniste). Animé par Pierre de Villemarest, militant d'extrême droite catholique intégriste et proche des services secrets américains, la frontière entre droite et extrême est parfois infime.

**Un point les réunit : la défense des valeurs. Lorsque l'on parle d'un retour à l'ordre moral il est bien poussé par des personnes de l'UDF, du RPR et FN.** Par exemple lors de l'amendement Bonnet du 9 juillet 1995, 109 sénateurs contre 113 ont alors voté pour l'amnistie des commandos anti-IVG.

Sur la lutte contre l'avortement, peut-on encore parler d'une frontière entre

droite et extrême droite. Le soutien aux lobby anti-IVG, la participation de certains membres lors de manifestation ou débat anti-IVG. Cette mesure a été rejetée par Michèle Barzach sur ordre de Jacques Chirac.

Mais le 4 nov. 1984 Chirac déclarait au Club de la presse : «J'ai observé que petit à petit au lieu de mettre en valeur tous les moyens que l'on avait prévus pour dissuader les jeunes d'avorter dans toute la mesure du possible, on avait au contraire mis en œuvre une pratique qui permettait de considérer que l'avortement était une chose banale, normale, ordinaire et on a achevé cette évolution en considérant que l'avortement devait être remboursé par la sécu. Je dis : attention

(...). EN 1994, il siège au Comité d'honneur de l'association des amis du Professeur Lejeune. Membres : P. De Villiers, Jacques Trémolet de Villiers (avocat de P. Touvier). On peut comprendre alors que la «protégée» de J. Chirac, Collette Codaccioni eut un poste de Ministre entre les générations.

Elle avait pris comme directrice la fille du professeur Lejeune, épouse Gay-mard dont le mari Hervé est secrétaire d'Etat auprès du Ministre du travail chargé de la Santé et de la Sécurité sociale. On trouve parmi les amis du professeur Lejeune (cofondateur en 1971 de l'association anti-IVG Laissez les Vivre) :

**Jacques Godfrain** : actuel ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères et chargé de la coopération.

Ce membre trônant au comité d'honneur fut trésorier du SAC (76-78). Il fut délégué national du RPR à la Sécurité. Poste qu'il perdit pour avoir prôner le rétablissement de la peine de mort. Il fut membre du club de l'Horloge (principal laboratoire de pensées de hauts fonctionnaires de droite, intégrant des militants du FN).

**Jean Foyer** : administrateur de l'association (ex-garde des Sceaux, ministre de la santé (72-73), président d'honneur de l'association des juristes pour le respect de la vie.

**Jacques Barrot** : ministre du travail et des affaires sociales.

**Eric Raoult** : ministre délégué auprès du ministre de l'aménagement du territoire, chargé de la ville et de l'intégration. Il est au sein du groupe d'étude parlementaire démographique et d'accueil à la vie au côté de Christine Boutin.

**François d'Aubert** : secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Éducation qui a systématiquement voté contre les lois en faveur de l'IVG. Le ministère de la santé comporte également des protagonistes faisant le relai des chevaliers de l'ordre moral.

**L'ex-ministre de la santé, Elizabeth Hubert avait quand même jugé la pratique de l'IVG dans les services de gynécologie scandaleuse** (réf : JO mai 1995).

En juillet 1995 une polémique ébranla l'opinion publique. Pendant que Codaccioni restait silencieuse sur le projet de loi d'amnistie en faveur des commandos anti-IVG (amendement Bonnet), E. Hubert, elle s'opposait à la campagne de prévention contre le sida scandalisée par la représentation de pieds sur les affiches jugées alors trop érotiques... Elle déclarait parallèlement

**Le tableau ci-dessous classe les députés et les sénateurs en différentes catégories : la première rassemblent les députés qui ont voté contre le projet de loi sur l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG.), (20/12/1974), qui ont voté contre l'ensemble du projet de loi portant l'abolition de la peine de mort (18/09/1981) et contre l'amendement n°41 article 15 bis relatif à la pénalisation du délit d'entrave à l'IVG.**

Jacques BAUMEL  
Jean BROCARD  
Pierre De BENOUVILLE  
Ubert BROCHARD  
Gérard CHASSEQUET  
Xavier DENIAU  
Frédéric DUPONT  
Edouard-Frédéric DUPONT  
Henri de GASTINES  
Olivier GUICHARD  
Michel INCHAUSPE  
Maurice LIGOT  
Jean KIFFER  
Claude LABBE  
Gilbert MATHIEU  
Joseph-Henri MAU-  
JOUAN DU GASSET  
Pierre MAUGER  
Alain MAYOUD  
Lucien RICHARD  
Jean Paul de ROCCA  
SERRA

Olivier DASSAULT a voté contre le projet de loi sur l'IVG et contre la pénalisation du délit d'entrave à l'IVG, s'est abstenu mais s'est abstenu sur

l'abolition de la peine de mort.

**Ont votés contre l'ensemble du projet de loi sur l'abolition de la peine de mort et contre la pénalisation du délit d'entrave à l'IVG :**

Michel DEBRE  
Jacques CHABAN DEL-  
MAS  
Charles FEVRE  
Gilbert GAUTIER  
Francis GENG  
Jacques GODFRAIN  
Georges GORSE  
Francois GRUSSENBRE-  
GER  
François d'HARCOURT  
Didier JULIER  
Gabriel KASPEREIT  
Jacques LAFLEUR  
Jean LIPOWSKI  
Alain MADELIN  
Raymond MARCELIN  
Claude Gérard MARCUS  
Jean Louis MASSON  
Georges MESMIN  
Pierre RICAUX  
Charles MILLON  
Charles MIOSSEC  
Louise MOREAU  
Roland NUNGESSER  
Michel PERICARD  
Francisque FERRUT  
Bernard PONS  
Jean PROTIOL  
Pierre RAYNAL  
Jean ROYER  
Claude WOLF  
Georges TRANCHANT  
Jacques TOUBON  
Jean TIBERI  
Jean VALLAIX  
Robert André VIVIEN  
Roland VUILLAUME

**Se sont abstenus en 1981**  
COUVE DE MURVILLE  
DASSAULT  
Michel d'ORNANO

**Députés qui ont voté contre la loi Veil en 74 et on voté contre la pénalisation du délit d'entrave à l'IVG**

Jacques BLANC  
Loïc BOUVARD  
Jean BRIANE  
Jacques DOMINATI  
Maurice DOUSSET  
Pierre MEHAIGNERIE

**Députés qui ont voté contre la loi Veil en 74 et contre l'abolition de la peine de mort.**

BIZET  
Daniel GOULET  
Charles KRIEG  
Jacques MEDECIN  
Jean FOYER

**N'ont voté que contre la pénalisation du délit d'entrave à l'IVG.**

Michel ALLIOT MARIE  
Patrick BALKANY  
Edouard BALLADUR  
Claude BARATE  
François BAYROU  
Jean BOUSQUET  
Christine BOUTIN  
Jacques CHIRAC  
Bernard DEBRE  
Jean Louis DEBRE  
Hubert GRIMAULT  
Alain GRIOTERAY  
Elizabeth HUBERT  
Alain JUPPE  
Michel NOIR  
Yann PIAT  
Ladislas PONIATOWSKI  
Eric RAOULT  
Nicolas SARKOZY  
Bernard STASI  
Marie France STIRBOIS  
Philippe de VILLIERS

**Ont voté contre la loi Veil et contre l'abolition de la peine de mort:**

Octave BAYELX  
Jacques DESCARS  
Joseph YVON

**Ont voté contre l'ensemble du projet de loi portant l'abolition de la peine de mort et pour sur l'amendement n°35 de Bernard Seillier au nom de la Commission des affaires sociales tendant à la suppression de l'article 15 bis pénalisant l'entrave à l'IVG**

Michel d'AILLEES  
Bernard BARBIER  
Jean Pierre BLANC  
André BETTANCOURT  
Maurice BLIN  
André BOHL  
Yvon BOURGES  
Philippe de BOURGOING  
Louis BOYER  
Jacques BRACONNIER  
Michel BRACONNIER  
Michel CALDAGUES  
Jean CHAMANT  
Jean CHERIOUX  
Pierre CROZE  
Etienne DAILLY  
Jacques HABERT  
Rémi HERMENT  
Marcel HENRY  
Pierre LACOUR  
Edouard LEJEUNE  
Roger LISE  
Maurice LOMBARD  
Pierre LOUVOT  
Roland du LUART  
Klébert MALICOT  
Serge MATHIEU  
Daniel MILLAUD  
Michel MIROUDOT  
Charles ORNANO  
Paul d'ORNANO  
Charles PASQUA  
Christian PONCELET  
Jean Marie RAUSH  
Roger ROMANI  
Raymond SOUCARET  
Louis SAUVET  
Pierre Christian TAITTINGER  
Henri TORRE  
Georges TREILLE  
Jacques VALADE



: «La femme est le pivot de la famille et la famille le pivot de la société». Balladur ne l'a nommée-t-il pas chargée de mission auprès de Simone Veil pour rédiger un rapport sur la famille ? On assiste donc à un activisme forcené de parlementaires qui tentent à tout prix de faire passer des amendements s'opposant à l'IVG (le dernier du 13 mars 1993 par Christine Boutin et JL Beaumont). L'Association du professeur Lejeune est désormais déclarée «d'utilité publique» dans un décret paru au journal officiel du 21 mars 1996. Sous couvert de «Politiquement correct», membres UDF, RPR s'attachent à développer les thèses extrémistes des assos anti-IVG. Une des parlementaires les plus actives est **Christine Boutin** que l'on nomme «la fourmi de l'ordre moral». Elle siège dans les rangs de l'UDF. Hostile à l'avortement, cette catholique pratiquante préside l'action pour la dignité humaine et a cofondé le groupe d'accueil à la vie dont fait partie Eric Raoult, Hubert Bassot, Jacques Barrot (UDF), Collette Codaccioni (RPR), Monique Papon (UDF), Jean Briare (UDF), Michel Voisin (UDF)... Un de ses fer de lance a été la lutte contre le Minitel rose et il n'est plus à démontrer le soutien qu'elle a donné à plusieurs propositions de loi déposées par le FN. En décembre 1992, elle cosignait avec Bernard Seillier et Philippe de Villiers un article consacré à la bioéthique «D'un esclavage à l'autre» (Figaro Madame). Profitant ainsi par le biais du débat sur la bioéthique de plaider la reconnaissance de l'embryon comme personne humaine.

**LES NOUVEAUX RÉACTIONNAIRES**

D'une politique familiale (en faveur d'un salaire maternel ou allocation parentale) et anti-IVG découle également une politique axée sur la sécurité, l'immigration. **Eric Raoult** membre d'accueil pour la

vie, ministre délégué auprès du ministre de l'intégration est député de Seine-St-Denis. Très hostile à une «nouvelle immigration», il a constitué un comité de soutien au maire de Montfermeil (Pierre Bernard) poursuivi pour avoir tenté de limiter l'immigration dans sa commune. Pierre Bernard, son suppléant à l'assemblée a apporté un fidèle soutien à Philippe de Villiers et entretient des rapports courtois avec le FN. Contrairement à ce qu'il laisse paraître lors de débats télévisés on ne peut que noter l'ambiguïté de son discours. Il prônera à plusieurs reprises une alliance avec le FN, alliance qu'il juge inéluctable (ref : Choc du Mois 1988). Il signe un accord visant à constituer des listes communes avec le FN. On ne compte plus d'ailleurs les interviews qu'il a accordé aux journaux frontistes (interview National Hebdo du 7 janvier 1988). On lui doit de nombreuses diatribes sur l'immigration reconnaissant plus tard avoir «tapé un peu fort» (Libé 19/5/1995). Précisant tout de même le 19 juillet 1995 comment il entendait éloigner les familles qui posent des problèmes dans les banlieues (Le Parisien) «Nous pouvons faire en sorte qu'une famille qui pose problème dans son quartier soit transplantée dans une autre cité»; ajoutant le 22 juillet «Pour tenter de combattre les phénomènes d'insécurité, de troubles et de peurs, on peut s'appuyer sur la loi Malandain (député par ailleurs PS) qui permet de demander au tribunal l'expulsion locative des occupants d'un logement si ceux-ci provoquent des troubles de voisinage». La loi Malandain c'est l'article 17 du 6 juillet 1989 qui régit les rapports locatifs. Tous les locataires doivent se comporter en bon père de famille. Dernièrement, il a décidé de supprimer 500.000 F qui était versé à la Fédération des assos de soutien au travailleurs immigrés (FASTI) déclarant «Finis les assos chouchous du

ministre». **Henri Cuq** dont le dernier rapport sur les foyers n'a que peu à envier aux idées du FN, a à peu près les mêmes opinions qu'Eric Raoult quand aux propositions faites sur la sécurité dans les banlieues. Il est connu pour la fermeté de ses convictions sur Radio Courtoisie notamment lorsqu'il parle de ses amis du FN. Fidèle à J. Chirac (ancien directeur de cabinet de J. Chirac), il présente dans l'article n°1724 de Minute du 3 mai 1995 les propositions en matière de sécurité des citoyens : - augmenter les effectifs policiers dans les banlieues - créer des centres intermédiaires pour délinquants et ne voyant comme alternative que la prison pour les multirécidivistes. Le Pr **Jean Louis Bernard**, député UDF du Loiret depuis 1993, très engagé pour le rétablissement de la peine de mort. «Il faudrait maintenir un centre de rétention judiciaire ou sur décision de justice on garde les clandestins qui refusent de décliner les identités ou leur patrie d'origine» (article Minute n° 1728 31 mai 1995). Attachés ministériels, députés ou ministre, leurs positions sur les problèmes de société sont quasi similaires aux positions extrémistes. «Arrêtons le délire, Le Pen n'est ni raciste ni nazi. Ce qui est bien plus grave c'est Simone Veil, plus elle parle, plus elle développe l'antisémitisme en France» déclarait **Claude Labbé** au Choc du Mois en juin 1988. Il reste couvert par l'étiquette RPR puisque président du groupe parlementaire RPR de 73 à 86, il appartient depuis 1979 au Conseil politique du RPR mais a toujours prôné des accords électoraux avec le FN. Il quitte l'assemblée en 1992.

Les propos tenus au Choc du Mois avait cependant susciter une polémique dans la droite libérale...

C'est au tour de **Pierre Bédier**, spécialiste des problèmes de la ville au RPR de s'exprimer sur l'immigration qu'il juge un problème majeur : il donne lui aussi une interview au journal Minute le 17 mai 1995 n° 1726 désirant limiter «Les concentrations d'étrangers» dans les quartiers et cela dans le seul but d'une meilleure intégration. Contrôle des clandestins, multiplication des centres de rétention, transplantation de famille jugé à problème, et quotas concernant l'immigration (Jean Kiffer «juge à 12% le seuil supportable d'habitants immigrés», «vomissant» sur le rapport concernant l'insertion des immigrés (ref National Hebdo).

**Michel Poniatowski**, ex-ministre de l'intérieur de 74 à 77, élu député européen sur la liste conduite par Simone

Veil en 1979, siège à Strasbourg avec le titre de représentant personnel de VGE, lui aussi y va de ses petites phrases. Ancien de l'Algérie Française, flirtant avec l'OAS, proche de la Nouvelle droite dont il reprend les thèses dans un de ses livres en 1978, il dénonce en 1985 la montée des intégristes islamistes et se penche sur la question de l'immigration. Sujet auquel il essaie d'y mettre un terme en proposant un retour des valeurs traditionnelles françaises (cf son livre «La catastrophe socialiste» 1991) et en appuyant la mise en place de lois discriminatoires (regrettant en 1977 d'avoir signé plusieurs décrets instituant le regroupement familial des immigrés). Les préoccupations de ces parlementaires sur les sujets tels que la sécurité ou l'immigration sont également partagés par A. Griotteray, député du Val-de-

Marne, également «confiant dans l'électorat de Le Pen» (Minute 3 mai 1995 n°1724). Dans le comité pour l'Europe des patries qu'il a fondé en 1984 on retrouve Jean Foyer, le fervent opposant à l'avortement et Yvan Blot (animateur du Club de l'Horloge et du GRECE, il fut membre du Comité central du RPR avant de passer au FN).

LES NOUVEAUX MINISTRES

Les postes occupés au ministère de la défense et de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration ont été bien choisis selon une stratégie visant à renforcer la politique réactionnaire toujours sous couvert du politiquement correct bien évidemment. L'actuel ministre de la Défense est Charles Millon : militants pour l'Algérie Française, il a animé à Lyon le

cercle Charles Péguy (d'où naîtra le club de l'Astrolabe, émanation de la cité catho, proche du cercle Renaissance) puis rejoindra en 75 : le club Perspectives et réalités. Appartenant au PR, catholique pratiquant il a refusé de voter tout naturellement pour l'abolition de la peine de mort et a même voté pour une vice présidence au FN à l'assemblée en 1986 (21 avril «La vie française») en revenant en 1992 sur sa position «l'alliance avec le FN est une collaboration» (25 janvier 1992 Le Point), il pourra alors sans problème accéder au poste de ministre de la défense. Le ministre de l'aménagement du territoire de la ville et de l'intégration n'est autre que Jean-Claude Gaudin qui lui aussi flirta avec les défenseurs de l'Algérie française avant de se faire élire conseiller municipal CNI de Marseille en 1965 et de se rallier à Giscard en 1974.



ANTI RACIST ACTION AU CANADA

ANTI-RACIST ACTION À TRAVERS LE PAYS...

Cela va faire plus d'un an que les étudiants du sud-asiatique de Pickering subissent des vexations racistes dans les établissements scolaires. Plus d'un an qu'ils essaient d'attirer l'attention sur cet état de fait, plus d'un an de bousculades régulières, d'attaques physiques et verbales humiliantes. Jusqu'à présent, personne ne les avaient pris au sérieux.

Le vendredi 24 novembre, les étudiants sud-asiatiques décidèrent de ne plus subir. En effet, l'un d'eux avait été agressé la veille sur le site du lycée par un bonehead dénommé Corey McLeod.

Des profs irresponsables

Personne n'intervint. Quand celui-ci alla voir les flics plus tard dans la soirée, ceux-ci le firent attendre plus d'une heure. Dégouté, il quitta les lieux. Le lendemain donc, vendredi, alors que Corey s'appretait à agresser à nouveau ce même étudiant, des sud-asiatiques intervinrent pour défendre leur copain et stoppèrent la rixe. D'autres étudiants racistes, aidés par des suprémacistes blancs bien connus, venus du dehors de l'établissement, se mirent de la

partie, à tel point que l'on assista alors à une véritable baston générale. Corey ressorti blessé et jura que «lundi, tous les pakistanais sont des hommes morts!». Cette fois-ci, le réponse de l'administration scolaire fut différente. La police fut prévenue ce qui donna lieu à leur première interpellation, celle de l'étudiant asiatique agressé à deux reprises!

Accusation et sanctions iniques

Dans la semaine qui suivit, quatre autres étudiants asiatiques et un black furent interpellés et renvoyés du bahut. L'un d'eux était déjà diplômé depuis l'année dernière mais rien n'arrêta les flics dans leur chasse aux sorcières. Parmi les blancs impliqués dans l'attaque raciste, Corey fut le seul inculpé, et ce seulement après que des parents asiatiques soient allés se plaindre au commissariat. Tout ces événements n'ont fait que renforcer l'unité et la colère de la communauté sud-asiatique. Plus de 120 parents assistèrent à une réunion publique sur les incidents passés et le racisme en général. Ils firent également pression sur le rectorat pour qu'il prenne des positions plus fermes à l'égard du racisme dans les établissements scolaires. Ils ne reçurent pas un accueil très chaleureux puisqu'en janvier, lors de la session de questions publiques au rectorat, celui-ci refusa de prendre en compte les interrogations ayant traits à la probléma-

tique raciste. L'administration est tellement laxiste que les boneheads peuvent toujours porter ouvertement des insignes nazis et les établissements scolaires sont recouverts de bombages racistes. Les anti-racistes devraient partout se sentir solidaires et soutenir ceux qui se sont faits inculpés pour avoir voulu se défendre.. Dans le même temps, favoriser l'organisation d'initiatives anti-racistes à Pickering pourrait réellement faire la différence et renverser les rapports de force afin de court-circuiter la structuration de la vermine raciste.

• La St. Catharines Community Dialogue on Racism (CDR) a invité l'Anti-Racist Action à participer à leur conférence annuelle en novembre 95. Il y avait beaucoup d'anti-racistes ce jour-là, venus de toute la péninsule du Niagara. Beaucoup de syndicalistes, de profs et autres professions. La foule était également très métissée et relativement jeune.

Des intervenants de qualité avec la présence notamment de Warren Kinsella, auteur de Web of hate, avec la présence aussi de Martin Theriault du Centre Canadien contre le Racisme et Les Préjugés. L'assistance a également pu entendre entre autres les interventions d'étudiants engagés dans le groupe «No Borders Here» (Pas de Frontières ici), et d'une femme

noire travaillant rectorat de la région de Peel.

Malheureusement, la CDR considèrent les nazis comme faisant parti de la communauté, donc la communauté doit favoriser le «dialogue» avec eux! Ainsi, il y avait un groupe de 15 à 20 boneheads présents à la conférence, prenant le poul de l'opposition à leurs thèses et tentant à l'occasion de nous intimider. Surprise! Ce jour-là, ce n'était pas possible et ils se virent réduit à se plaindre de ne point trouver de sièges et, de surcroît, furent harcelés de réflexions méprisantes par de «violents» membres de l'ARA.

La forte présence policière à ce «dialogue de la communauté avec les fascistes» a incontestablement découragé pas mal d'antifas de venir. Peu d'«experts» sur les crimes racistes et sécuritaires semblaient avoir une réelle connaissance du fonctionnement de la mouvance fasciste, en dehors de la sempiternelle rengaine «les nazis essaient d'attirer les jeunes...» (Sans dec'?). Et, bien évidemment, lorsque les jeunes s'organisent, c'est au sein des gangs, et les gangs sont à bannir. D'un point de vue positif, la conférence a permis de rassembler pas mal de monde de la région de Niagara afin de travailler à combattre la mouvance suprémaciste locale. Pour preuve, un groupe de personnes plutôt jeunes continue depuis de se réunir afin de monter un groupe ARA Niagara.

• Contact : ARA p.o Box 291 station b Toronto M5T 2T2 Canada

# REFLEXES

## europée

Supplément à REFLEXES n°49 de mai 1996

## édito

**L**a gauche arrive au pouvoir en Italie pour la première fois depuis 1945. Mais quelle gauche: des sociaux démocrates (anciens communistes) alliés avec un centre gauche et le centre droit soutenus par une partie importante du patronat. Une «gauche» qui est majoritaire en sièges au parlement mais minoritaire en voix. Une gauche qui doit mener au plus vite une politique de remise en cause des acquis sociaux, et de rigueur que la droite et l'extrême droite n'est pas arrivée à faire passer. Une «gauche» qui va devoir jouer de la combinaison pour se maintenir au pouvoir, si elle veut rester un peu plus que les quelques mois que durent en moyenne les gouvernements italiens depuis 1945. Quand on pense que c'est pour empêcher l'arrivée des ancêtres de cette gauche là, que la droite, l'extrême droite, les services secrets américains et italiens ont comploté pendant des années, cela fait un drôle d'effet. D'autant qu'en face, malgré la défaite de la droite, l'extrême droite progresse: l'Alliance nationale est le troisième parti d'Italie avec 15% des voix (et le premier parti en Calabre et dans les Abruzzes) et les séparatistes de la Ligue du Nord passent de 8% à 10% en deux ans et sont le premier parti en Lombardie, en Vénétie et dans le Frioul.

## RUSSIE : LES ANTIFASCISTES DE SAINT-PETERSBOURG

**L**a revue antifasciste russe *Barrière* (en version anglaise *Challenge*) a été fondée en 1992 par un groupe d'historiens, de sociologues et d'écrivains de Saint-Petersbourg, qui depuis 1988 ont entrepris de lutter contre une menace de fascisation de la société russe. À l'heure actuelle, cette revue est l'unique publication périodique antifasciste en Russie, et avec le Centre antifasciste de Moscou, l'une des rares associations russes soucieuses de la menace de fascisme, de racisme et de nationalisme extrémiste dans le pays. La revue est imprimée grâce aux dons de citoyens et d'organisations, la rédaction travaille de façon publique. À cause du manque de moyens, la revue est publiée irrégulièrement. Quatre numéros sont sortis jusqu'ici. Le tirage de la revue oscille entre deux et cinq mille exemplaires. La revue publie des articles théoriques, des analyses, des informations sur l'activité des organisations et mouvements fascistes et nationalistes extrémistes (les plus

développés à Saint-Petersbourg), sur les tentatives de lutte contre ceux-ci, et également sur l'action des pouvoirs et des organes de maintien de l'ordre contre ceux-ci (et le plus souvent leur inactivité criminelle, et parfois même leur protection).

La rédaction de la revue *Barrière* est devenue le point de départ de l'Union Antifasciste créée au début de 1994 dans la ville de Saint-Petersbourg.

Quand sortit le premier numéro de la revue, beaucoup de nos compatriotes tout à fait démocrates n'ont sincèrement pas compris: était-il vraiment possible qu'en Russie, dans un État traditionnellement multinational, dont les peuples avaient tant enduré pendant la guerre contre le nazisme allemand, qu'une menace de fascisme existe réellement. Le temps a montré que l'inquiétude des éditeurs de *Barrière* était réellement justifiée. Le spectre des partis et organisations nationalistes est large dans la Russie d'aujourd'hui. Il inclut les organisations du courant nationaliste et chauvin, mais non les

organisations fascistes au sens strict du terme (les plus importantes d'entre elles sont le Parti Libéral-Démocrate de V. V. Jirinovski, dont le succès aux élections législatives de 1993 et dans quelques élections locales ces deux dernières années inspire de sérieuses craintes; le Congrès des Communautés Russes dirigé par l'ancien directeur de la Production, Iouri Skokov, et le général de réserve Alexandre Lebed; le mouvement social-patriotique «Derjava» dirigé par l'ancien vice-président le général A. Routskoï), agissent également des partis et des associations assez nombreuses et qui gagnent en force et en popularité, qui sont ouvertement nazies, avec la svastika en guise d'emblème (bien entendu une variante stylisée et légèrement modifiée), et dans leur programme national-totalitaire le racisme et même le génocide. Ainsi par exemple, l'Unité Nationale Russe d'A. Barkachov, qui a des ramifications dans de nombreuses villes de Russie, possède des détachements

semi-clandestins de combattants entraînés et armés, de nombreux partisans parmi les officiers de l'armée et dans les organes de maintien de l'ordre ; le Parti National-Bolchevik de E. Limonov et A. Douguine ; le Parti Russe de D. Kortchaguine ; le Parti National-Républicain de Iouri Beliaev etc. **Dans le pays, des dizaines de journaux propagent le racisme, la discrimination nationale et appellent à la violence, à la lutte contre les «étrangers», louant Hitler et Mussolini et la tradition russe de Cents-Noirs sont publiés en toute légalité.** Si on leur ajoute les publications qui font également cela sous une forme un peu plus voilée, mais qui insinuent dans l'esprit des gens l'idée «d'une conspiration judéo-maçonnique mondiale», qui appellent à une «représentation en proportion de la nationalité» (c'est à dire à l'introduction au Parlement et dans toutes les sphères d'activité de quotas par nationalités proportionnellement à l'importance numérique de chaque ethnie, et à l'interdiction de dépasser ces quotas), qui incitent constamment à la haine nationale et qui propagent l'idée d'une exclusivité nationale du peuple russe, alors on devra parler de tirages de plusieurs centaines de milliers d'exemplaires. Malheureusement, les appels des extrémistes nationalistes trouvent un terrain favorable dans l'esprit des gens. Si, apparemment, l'antisémitisme en Russie a déjà atteint son niveau maximal possible (selon les sociologues, 27% des sondés partagent plus ou moins les idées antisémites), en revanche les opinions anti-Caucasiennes saisissent jusqu'à 60 - 80% des habitants des villes russes. L'attitude envers les ressortissants d'Asie Centrale n'est pas meilleure. Les organisations et publications fascistes et extrémistes nationalistes utilisent intelligemment ces attitudes, de même que le regret des habitants «d'une main forte», de «l'ordre», de la nostalgie d'un grand empire, du mécontentement de larges masses qui s'est produit au cours des réformes,

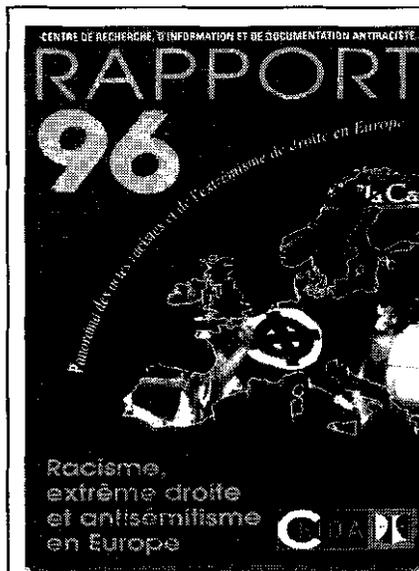
causé par l'apparition et l'augmentation du chômage, la baisse du niveau de vie. **Même une partie significative du Parti Communiste de la Fédération de Russie, qui a de fait rejeté sa phraséologie internationaliste traditionnelle, est saisie par les idées chauvines, y compris les plus extrémistes.** Les communistes russes proclament maintenant comme but principal la restauration d'un Etat fort. C'est justement à ce Parti Communiste que l'on prédit le plus grand succès aux prochaines élections législatives. L'antisémitisme et les idées chauvines sont propagées par une partie de la hiérarchie de l'Église orthodoxe Russe, avec à sa tête le métropolite de Saint-Petersbourg et du Ladoga Ioann, qui vient juste de mourir (le métropolite de Saint-Petersbourg est traditionnellement considéré comme le hiérarque le plus influent de l'Église orthodoxe russe après le Patriarche de Moscou), qui diffusait les «fameux» *Protocoles des Sages de Sion*, et qui voit l'essence de l'histoire de la Russie dans la lutte contre «le complot judéo-maçonnique». Il est particulièrement dangereux, que parmi la jeunesse les idées purement nazies ainsi que les stéréotypes «védiques» empruntés à l'Allemagne nazie aient commencé à jouir d'une popularité. Le nazisme est à la mode. Il attire également des artistes. L'écrivain E. Limonov, le musicien et et producteur S.

Kouriokhine, le peintre Afrique (S. Bougaev) et certains autres ont pris des positions ouvertement nazies. On peut parler de l'apparition d'une sous-culture nazie, par exemple de rock nazi, d'associations non-politiques nazies (associations sportives, syndicales etc.), qui s'insèrent de plus en plus dans les tissus de la société civile russe. Les nazis russes ont également leur revue philosophique et théorique *Éléments*, qui distille les idées des nazis et des néo-nazis européens. **Les nazis russes entretiennent des liens étroits avec leurs compagnons d'idées en Europe, non seulement de façon idéologique mais apparemment également sur le plan organisationnel.** Le travail de propagande porte malheureusement ses fruits. Il se reflète dans la conscience des personnes et sur le comportement des pouvoirs. Même le maire de Saint-Petersbourg Anatolii Sobtchak, un homme qui semblait de conviction totalement démocrate, se permet des déclarations et des actes discriminatoires vis à vis des personnes originaires du Caucase. Les choses sont pires à Moscou, dont le maire Iouri Loujkov a plus d'une fois pris des mesures discriminatoires à l'encontre des personnes issues du Caucase ; non seulement à l'encontre des personnes issues des anciennes républiques de l'URSS, mais également à l'encontre des habitants de souche de la Russie : l'activité

sélective de la milice qui terrorise de fait les personnes de type caucasien est presque devenue la norme. **L'attitude anti-occidentale et en premier lieu anti-américaine s'est brutalement accentuée.** Les nazis gagneront-ils aux prochaines élections ? Apparemment pas encore. Ils peuvent dans le pire des cas obtenir jusqu'à 10 % des voix, comme ils l'ont déjà fait dans certaines élections locales, mais en raison de leurs divisions, ils ont peu de chances de dépasser la barre des 5 %. Les nationalistes modérés ont de plus grandes chances de succès, en premier lieu le Congrès des Communautés Russes dont les chances sont très importantes en raison de la popularité du général Lebed. Les Libéraux-Démocrates également, dont le leader V.V. Jirinovski a déjà montré son art, unique en Russie, de réaliser une agitation préélectorale. Une victoire des communistes et d'autres «amateurs d'un pouvoir fort» est un réel danger, dont on peut avoir toutes les raisons de craindre qu'elle signifiera une victoire du chauvinisme, de l'isolationnisme, et de l'impérialisme. Et les perspectives futures peuvent s'avérer encore plus menaçantes, c'est pourquoi aujourd'hui plus que jamais, une lutte antifasciste active de tous les démocrates russes et une solidarité de tous les antifascistes européens est nécessaire.

**BARRIERE**

16



**RAPPORT 96 : "RACISME, EXTREME DROITE ET ANTISEMITISME EN EUROPE"**

Ce second rapport du CRIDA (Centre de recherche, d'information et de documentation antiraciste) présente pays par pays, l'état du racisme, de l'antisémitisme et des activités de l'extrême droite en Europe et propose quelques réflexions transversales (le euro-hooliganisme, le révisionnisme, chrétienté-solidarité). Ses auteurs sont universitaires, journalistes et militants associatifs dans les pays concernés. Indispensable pour tout militant antifasciste... 260 pages - 69 FF

# VICTOIRE « NACO » AUX ÉLECTIONS RUSSES

Les élections législatives russes qui se sont tenues le 17 décembre dernier ont vu le succès du **Parti Communiste de la Fédération de Russie** (KPRF), suivi d'assez loin par le **Parti Libéral-Démocrate de Russie** (LDPR) du leader d'extrême-droite Vladimir Jirinovski. Si ces élections ne bouleverseront pas immédiatement le cours de la vie politique russe, elles sont néanmoins la dernière consultation avant les élections présidentielles prévues pour le 16 juin 1996. L'Assemblée Russe (la Douma) qui est la seconde branche d'un Parlement sans pouvoir réel, compte 450 sièges. Ces sièges sont attribués de deux façons. On a d'un côté 225 sièges qui représentent 225 circonscriptions réparties sur tout le territoire russe.

Les 225 autres sièges sont attribués au scrutin par liste en fonction du pourcentage obtenu, à condition de dépasser la barre des 5 %. C'est ce dernier scrutin qui est le plus intéressant dans la mesure où il traduit plus ou moins le sentiment général, surtout si l'on tient également compte des différents partis n'ayant pas dépassé 5 %. Alors qu'en juillet dernier une commission d'enquête parlementaire cherchait encore à éclaircir quel fut le taux de participation réel aux élections de décembre 1993, ces élections du 17 décembre semblent, elles, moins prêter le flanc à la critique, pour ce qui est de leur régularité.

Il faut rappeler que les élections de 1993 intervenaient juste deux mois après l'écrasement armé du Soviet suprême, et elles furent entachées de multiples magouilles pour faire adopter à tout prix la nouvelle constitution eltsinienne. Si aujourd'hui quelques intellectuels démocrates ou des nationalistes (comme l'ancien vice-président Routskoï) parlent de truquage,

c'est plutôt pour nier leur échec. Avec près de deux tiers de votants, le scrutin du 17 décembre apparaît comme bien plus crédible que celui de décembre 1993 où 52 % des Russes avaient, officiellement, participé au vote.

## SUCCES DES COMMUNISTES

Le fait le plus marquant de cette élection aura été la percée du KPRF dirigé par Guennadi Ziouganov. En réalisant plus de 22 % des voix au scrutin par liste, le KPRF est redevenu le premier parti de

Russie. Il raffle également des sièges au scrutin par circonscription, ce qui lui permettra de compter en tout sur 157 députés, soit plus d'un tiers de la Douma. Cette percée des communistes est perceptible dans le score du KPRF mais également dans celui de la coalition «**Communistes-Russie du Travail Pour l'Union Soviétique**». Cette coalition emmenée par Viktor Anpilov réunit le **Parti Communiste Ouvrier de Russie** (RKRP) et le **Parti Communiste Russe** (RKP) de Krioutchkov. Elle recueille plus de 4,5 % des voix, et ne gagne

aucun siège dans les circonscriptions, manquant ainsi de peu une rentrée en force à la Douma.

Une autre formation pro-communiste, «**le Pouvoir au Peuple**» (VN) emmenée par l'ancien Premier-Ministre de Gorbatchev, Nikolai Ryjkov, le national-communiste Babourine et le président de l'Union des Officiers Terekhov, recueille quant à elle 2% et obtient tout de même 9 élus dans les circonscriptions.

Le **Parti Agraire**, allié habituel du KPRF a lui réalisé 3,5 % des suffrages mais a réussi à obtenir 20 élus dans les circonscriptions.

## BNP : UN CONGRES POUR RIEN

Dans la meilleure tradition du Troisième Reich, le British National Party appelle ses membres à une grande fête chaque année. Ce n'est pas un congrès, aucune résolution n'est prise, aucun vote organisé. Le führer d'opérette et une poignée de ses sbires prirent la parole ainsi que d'autres néo-nazis d'Europe et d'ailleurs. Les correspondants de Searchlight en Suède avertirent que Thomas Andersson, le vice président du groupe néo-nazi Démocrates suédois, se rendait en Grande-Bretagne. Tyndall avait aussi prévu la présence de William Pierce, une personnalité de l'extrême droite internationale. William Pierce se rendit avant la réunion au rassemblement en Espagne marquant le vingtième anniversaire de la mort de Franco. Pierce est plus connu sous son nom de plume de Mc Donald Turner Diaries, le livre qui a inspiré le groupe terroriste néo-nazi «The Order». Le BNP a souvent été capable d'échapper à ses opposants et de tenir son congrès annuel dans des lieux plus appropriés aux partis politiques respectables plutôt qu'au groupe de nervis criminels qu'il est. Cependant le problème actuel du parti est d'unifier les quelques centaines de membres et de sympathisants. Cette année Tyndall avait besoin d'un lieu décent et d'une large audience pour son rassemblement du 11 novembre. Il n'eut ni l'un ni l'autre.

Ce n'est que quelques heures avant la réunion, qu'ils trouvèrent un lieu, le New Cotton Inn in Mile End, à l'est de Londres. Il y avait au moins 150 à 200 personnes de moins que l'année dernière, de nom-

breux responsables étaient absents et plusieurs membres qui s'étaient déplacés étaient hostiles à la position de Tyndall contre la NSA et Combat 18. Seul 150 militants ont pu s'entasser dans la petite salle de réunion, les autres restaient dans un bar voisin.

David Bruce présidait la réunion et Edmonds parla le premier. Quand Michael Newland, l'attaché de presse du BNP prit la parole et haranguait son assistance avec un discours intellectuel qui volait haut au-dessus des têtes des militants BNP. Certains cadres régionaux vinrent annoncer combien ils présentaient de candidats à la prochaine élection régionale. Mettant ensemble toutes les promesses des différentes régions et même en ajoutant quelques candidatures, on reste en dessous des 50 candidats nécessaires pour obtenir des passages à la télévision. Celui que CNN présentait dans un reportage comme le parrain et l'inspirateur de l'extrême droite terroriste américaine prit la parole. Il fit référence à ses livres et dit que si le FBI voyait the Turner Diaries comme un plan terroriste, il prenait cela comme un compliment. Vint ensuite le discours du führer. Après avoir accusé l'Etat de causer beaucoup de problèmes au BNP, Tyndall attaqua ensuite C18. Pour ceux qui étaient venus du nord de l'Angleterre et d'Ecosse, et dont l'objectif principal était de rencontrer des camarades pour boire un coup et discuter après le meeting, la déception fut grande. Pas de fête et tous devaient quitter les lieux, la plupart en gromelant que l'on ne les reprendrait pas.

Searchlight

Ces deux dernières formations sont si proches du KPRF que celui-ci leur a «prêté» des députés pour qu'ils puissent constituer chacun un groupe parlementaire, qui nécessite 35 députés.

Au total les communistes, et surtout le KPRF, sont les grands gagnants de cette élection, et cela s'explique de plusieurs façons. La première des raisons qui a poussé les Russes à voter pour les communistes est d'ordre économique. La Russie dont on annonce la stabilisation économique a connu malgré tout en 1995 une inflation de 130 %, faisant suite aux 320 % en 1994. Cette hausse des prix qui s'est ralentie depuis la libération des prix de 1992, englutie le pouvoir d'achat des Russes. Plus encore, si les prix des produits de base avaient été plus ou moins maintenus jusque là, la situation évolue très rapidement. Ainsi, les prix des transports urbains ont augmenté de 220 % en 1995. Et ce n'est pas un hasard si la ville de Moscou aura attendu le 21 décembre pour augmenter de 50 % le prix du jeton de métro... Cette hausse des prix en général, et dans les derniers services collectifs en particulier, entraîne si ce n'est une nostalgie pour le régime soviétique, du moins le regret de ses avantages. Les premières victimes du libéralisme russe, les retraités constituent la base électorale essentielle des différentes formations communistes. D'autant plus essentielle que les retraités représentent 37 millions d'électeurs sur 105 au total. Les communistes de Ziouganov, d'autre part, se présentent comme les héritiers de l'ordre soviétique ancien tranchant avec le désordre russe d'aujourd'hui. L'émiettement politique actuel leur permettait déjà de se présenter comme le seul parti ayant une expérience gouvernementale et soutenu qui plus est par ceux qui sont toujours au pouvoir des entreprises de l'époque soviétique.

#### LE KPRF POUR LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE...

On touche ici à la contradiction interne du KPRF qui se pose à la fois en défenseur des démunis et en même temps en soutien des entrepreneurs capitalistes. Il faut d'abord noter que le KPRF est une coalition hétéroclite d'intérêts

pouvant être divergents. Le KPRF présente ainsi pour les plus pauvres un programme «socialiste» avec des relents nostalgiques, car il a bien compris quelles étaient actuellement les aspirations principales des Russes. Il tient aussi ce discours, pour ne pas se faire dépasser par la gauche, par le RKRK d'Anpilov, qui lui aussi se réclame l'héritier du Parti Communiste de l'Union Soviétique, et qui est soutenu par de nombreux retraités et n'a pas, par exemple, abandonné dans ses statuts la lutte des classes, la dictature du prolétariat et la restauration du régime soviétique. **Mais le KPRF peut également tenir un discours de gestionnaire avisé, donnant des assurances aux capitalistes étrangers, se présentant comme un parti de centre-gauche, ne rejetant plus la propriété privée.** Récemment, Ziouganov recevait des hommes d'affaires américains et leur tenait un discours rassurant sur leurs futurs investissements. Le KPRF par la voix de son leader Ziouganov peut également présenter un discours nationaliste on ne peut plus ordinaire désormais en Russie. Il faut dire que Ziouganov avant de recréer en février 1993 le KPRF (le Parti Communiste était encore interdit à cette date en Russie) a été membre de plusieurs organisations nationalistes ou «patriotiques». Il fut ainsi vice-président du Front de Salut National (FNS) qui en 1992 regroupe une bonne partie de l'opposition des monarchistes aux communistes, en même temps, il fait partie à ses débuts de la très **antisémitte Assemblée Nationale Russe** (RNS) avec le général Sterligov. Ziouganov est ainsi le héraut du courant nationaliste qui traverse le KPRF. Il collabore avec les leaders nationalistes à tel point qu'il est devenu le candidat favori du journal *Zavtra* d'Alexandre Prokhanov qui oeuvre depuis plusieurs années pour le rapprochement des forces communistes et nationalistes. Ainsi dans *Zavtra* on peut avoir un portrait louangeur du chef du KPRF et trouver plus tard une colonne consacrée au mouvement d'extrême-droite actuel des Cents-Noirs, ou un communiqué de Jirinovski... Cette multiplicité des discours conduit le KPRF dans des situations pour le moins intenable, sur la guerre

en Tchétchénie par exemple il n'a pu adopter une position réellement claire, à la différence du RKRK qui l'a condamnée comme étant une «guerre impérialiste», éclaircissant ses relations avec les partis nationalistes.

#### MAINTIEN DES NATIONALISTES

Cette élection a également été un succès relatif pour le LDPR de Jirinovski. Même s'il ne totalise que 11 % des votes, contre 23 % en 1993, le LDPR reste le deuxième parti russe. Il dément ainsi les sondages qui hésitaient parfois à lui accorder plus de 5 %. Avec ce score, le LDPR pourra compter sur 51 députés (50 obtenus par liste et 1 dans une circonscription) à la Douma, contre 63 dans la précédente. Le parti de Jirinovski réalise ce score dans des conditions bien différentes d'il y a deux ans, où il avait été le seul parti nationaliste autorisé.

D'abord sa victoire de 1993 n'a pas débouché sur de grands résultats pour ses électeurs, ce qui n'était guère possible, étant donné la faiblesse du Parlement face au Président. Mais surtout parce que Jirinovski a largement soutenu le pouvoir chancelant de Eltsine dans ses opérations : guerre en Tchétchénie, abstention au moment de votes cruciaux.

Jirinovski qui se veut le partisan d'un pouvoir exécutif fort soutient constamment Eltsine et présente un discours qui est souvent une anticipation de la politique de Eltsine. L'actualité récente l'a encore montré. Au mois de janvier, lors du congrès du LDPR qui a désigné Jirinovski comme candidat présidentiel du parti, celui-ci a appelé Eltsine à bombarder les indépendantistes Tchétchènes au napalm. Quelques jours plus tard Eltsine faisait bombarder des preneurs d'otages Tchétchènes retranchés dans le village de Pervomaïskoe.

Le score du parti de Jirinovski n'est pas mauvais en soi si l'on tient compte du fait que 43 listes se concurrençaient, et dont beaucoup avaient repris le discours du vainqueur de 1993. Ainsi **Derjava**, (la Puissance) le parti de l'ancien vice-président rebelle de Eltsine, Alexandre Routskoï recueille 2,5 % des voix sur un programme nationaliste empreint de religiosité.

Se présentait également le **Congrès des Communautés**

**Russes** (KRO) dirigé par Skokov et surtout le général Lebed. Ce dernier est l'ancien chef de la 14ème Armée russe basée dans la «République de Transdnistrie», carré de terre aux mains des russophones en Moldavie. La 14ème armée est la garante de la république ce qui rendit Lebed populaire aux yeux des nationalistes, du moins jusqu'à la rébellion du Parlement d'octobre 93, où ils reprochèrent à Lebed de rester les bras croisés. Sa démission en juin dernier a été perçue comme une autre trahison. Lebed tout militaire qu'il était, critiquait ouvertement depuis Tiraspol sa hiérarchie, traitant Eltsine «d'imbécile» et Gratchev de «criminel». C'est aussi à ce moment que Lebed a évoqué clairement ses modèles en politique, parmi lesquels il plaçait Pinochet.

Fort de cette réputation Lebed passe pour le nationaliste éclairé face à Jirinovski le clown. En tout état de cause on peut n'y voir en effet qu'une différence de personne, puisque les programmes sont proches. Défense du complexe militaro-industriel, défense des grandes industries nationales face à la concurrence étrangère, défense des Russes de l'étranger... Même sur la guerre en Tchétchénie, Lebed condamne plus l'impréparation militaire que l'agression en elle-même.

Si Jirinovski paraît plus xénophobe, les partisans de Lebed jouent également sur la même corde avec les réfugiés et expatriés Russes, même si c'est de façon plus présentable.

Quel que soit l'homme qui l'emportera en juin 1996, son discours et ses actes sont déjà balisés. Le discours nationaliste impérialiste de Jirinovski est depuis deux ans repris par Eltsine, et peu ou prou par un Ziouganov ou un Lebed. **La reprise en main autoritaire du pays est tellement au goût du jour, que toutes les listes majeures en présence avaient placé un militaire, symbole de l'ordre voulu, dans les premières places.** Reste à savoir si cette reprise en main servira à faire passer en force l'amère potion libérale... ou à la retarder de quelques mois. Dans les deux cas elle favorisera probablement les partis qui fondent leur action sur l'agitation sociale, à savoir le RKRK du communiste Anpilov, et pourquoi pas l'**Unité Nationale Russe** (RNE) du néo-nazi Barkachov.

# 20 ANS DE POLITIQUES DISCRIMINATOIRES LA XÉNOPHOBIE AU POUVOIR

Le danger, ce n'est pas seulement que Le Pen soit au pouvoir, mais que ses idées y soient déjà... ce slogan est plus que jamais d'actualité. Loïn de se satisfaire des lois discriminatoires votées depuis plusieurs années, le gouvernement Juppé, par l'intermédiaire de son Ministre de l'Intérieur Jean-Louis Debré, vient d'annoncer une nouvelle série de mesures qui ne feront qu'accroître la fragilisation des communautés étrangères vivant depuis plusieurs années dans l'hexagone. Tant d'un point de vue idéologique que politique, la droite et la gauche, loïn d'avoir tiré les leçons de l'histoire de la montée des fascismes de l'entre-deux guerres usent des mêmes recettes. Comme l'a montré la lutte des Africains de Saint-Ambroise, des associations antiracistes reprennent le discours gouvernemental sur les «bons» et les «mauvais étrangers», parlent de manipulation, en accusent d'autres... et veulent empêcher toute voix discordante de s'exprimer, toute voix qui dit bien haut que nous ne pouvons accepter de nous taire, et qu'il faut se révolter, s'engager, ne pas faire comme si l'on ne savait pas...

Revenir à la libre circulation des personnes et des idées, lutter contre l'impérialisme et le néolibéralisme, refuser le développement séparé et de l'apartheid, vouloir le métissage et l'émancipation, résister aux barbaries nationalistes et intégristes, est certes minoritaire... comme l'ont été souvent dans l'Histoire les combats pour les libertés et la justice. Comme les zapatistes, nous disons : «La paix n'est pas possible dans le mensonge. La paix nait dans la liberté, grandit dans la Justice et se montre digne pour tous dans la démocratie».

Les expulsions sont le fait majeur de la situation de ces dernières années. Le débat ou plutôt l'absence de débat sur les «charters» montre leur banalité et la puissance de leur réalité. Debré estime qu'il faut atteindre le rythme de «un par semaine». D'autre part, beaucoup d'expulsions vers le Maghreb se font par train et par bateau, et on en parle moins.

La seule nouveauté serait organisationnelle : «On réserve l'avion et ensuite on le remplit». Les pays de départ peuvent être multiples, avec les «charters européens» (merci Schengen), les pays de destination peuvent l'être également.

Aujourd'hui les charters ne surprennent plus. Du premier charter des «101 Maliens» de Pasqua en 86 à Cresson, ils sont désormais passés dans les moeurs et acceptés. À l'époque, la comparaison avec les «trains de la mort» avait été faite. Actuellement, ce qui surprend et provoque débat, ce sont les modalités, non l'existence des charters ; l'argument massue, c'est que si l'on accepte la fermeture des frontières, les expulsions

sont une conséquence logique de cette politique légalisée par les lois Pasqua. Le peu de critique de la «gôche» vaut de fait une acceptation. Les critiques émises viennent surtout de certaines associations, de l'extrême gauche et des milieux radicaux. Leurs forces étant très faibles, leurs actions n'ont eu aucune conséquence sur la réalité.

Si nouveauté politique il y a, elle réside dans l'organisation de ces expulsions. Si l'on réserve un avion avant d'avoir de quoi le remplir, c'est bien que la volonté d'expulser précède le stock de personnes expulsables. Il s'agit bien d'une anticipation, d'un volontarisme politique qui doit être admis comme tel et qui est significatif d'un changement de période. Les chiffres des expulsions parlent eux aussi. On est passé de quelques milliers par an, il y a quelques années, à plusieurs dizaines de milliers par an aujourd'hui. De plus le taux des reconduites effectuées par rapport aux reconduites prononcées a très largement augmenté, puisque maintenant il est extrêmement difficile d'échapper à



l'expulsion quand on est pris par la police. Le Canard Enchaîné cite le chiffre de 5500 personnes expulsées depuis la mise en place des contrôles suite aux attentats. Sous Rocard, il y a eu 8000 expulsions ; aujourd'hui, le chiffre de 20 000 est dépassé, et l'on va probablement atteindre sans difficulté les 25 000, voire les 30 000 ou 35 000 cette année. Les expulsions n'ont pas lieu qu'en France métropolitaine : elles existent aussi dans les DOM-TOM, où, par exemple aux Antilles, on est en train d'expulser 12 000 personnes suite au typhon Luis.

## DES DISCOURS AUX ACTES : LA MACHINE À EXPULSER

Le nombre des expulsions prouve bien qu'en matière de gestion de population, la volonté politique a une efficacité, que les gouvernements successifs se sont donnés les moyens de leur politique. Auparavant, le leitmotiv était la fermeture des frontières ; aujourd'hui le nombre des personnes expulsées

## GOVERNEMENT, EGLISE, MAIRIE CONTRE LES AFRICAINS DU GYMNASSE JAPY ON N'AVAIT JAMAIS CONNU UN TEL CONSENSUS XÉNOPHOB

Après le «baiser de Judas» donné par l'archevêché de Paris aux 300 Africains réfugiés dans le gymnase Japy à Paris, le premier ministre trahit la parole donnée samedi à l'Abbé Pierre: il fait procéder dimanche à l'évacuation du site et à l'interpellation des occupants. D'un coup d'un seul, une cascade d'acteurs conjuguent leurs efforts contre les étrangers :

- le gouvernement - et avec lui, la droite et, surtout l'Etat;
- la mairie de Paris, qui a demandé l'évacuation du gymnase;
- la hiérarchie catholique qui a «déposé (...) une demande de réquisition auprès des pouvoirs publics, qui ont procédé (...) à l'évacuation de l'église Saint Ambroise (communiqué de l'archevêché du 22 mars)»;
- le maire (Mouvement des citoyens) du 11e arrondissement, selon le témoignage de l'Abbé Pierre.

On n'avait encore jamais connu un tel consensus. **La xénophobie s'affiche comme une valeur nationale. Elle s'institutionnalise. L'extrême droite peut se frotter les mains.** Désormais bien seuls, des associations, des avocats et quelques magistrats se soucient encore de la dignité humaine et du droit.

C'est en effet l'Etat de droit qui est en question. Qui peut ignorer, par exemple, que la situation familiale de beaucoup des Africains du gymnase Japy aurait dû donner lieu à la délivrance des titres de séjour si les pouvoirs publics avaient respecté la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme ?

Il y a bien du souci à se faire. Pour les étrangers, évidemment. Et pour les Français également. Sous prétexte de lutter contre l'immigration, le ministère de l'intérieur ne vient-il pas de proposer un fichage de tous ceux qui solliciteront des certificats d'hébergement pour recevoir chez eux la visite d'étrangers ? Après - entre autres - un durcissement des règles de contrôles d'identité qui, en visant les étrangers, frappe aussi les Français : après la modification de la vérification de l'authenticité du consentement des candidats au mariage, qui peut se retourner contre des Français, voilà que pointe à l'horizon la surveillance des Français qui inviteraient des étrangers.

**Bref, le dispositif xénophobe se fortifie et gangrène la société toute entière jusqu'à menacer les libertés publiques.** L'interpellation des Africains du gymnase Japy en constitue un signe supplémentaire. Il est plus que temps que les Français s'inquiètent.

**GISTI - groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés  
30, rue des petites Ecuries 75010 Paris.**

montre qu'on a changé d'époque. La tendance s'est inversée. Le «clandestin» ne vient plus de l'extérieur, mais de l'intérieur. Les frontières sont effectivement fermées, les diverses mesures sur les visas, le transport, le contrôle ont déporté le blocage dans les pays de départ et transformé les compagnies de transport en auxiliaires de police. Quoiqu'en disent les fantasmes de nos xénophobes nationaux, il n'est pas si facile que cela de passer clandestinement les frontières, et c'est souvent assez dangereux.

Si les «clandestins» ne viennent plus du dehors, il faut bien les trouver chez nous. Pour les débusquer et les créer, la machine à expulser fonctionne bien.

### 1. DES ACCORDS INTERNATIONAUX.

Au niveau international, cela a demandé quelques aménagements du droit, le principal concernant les accords de réadmission. Avec ce genre de texte, un pays permet à la France d'expulser vers son territoire des personnes même si

leur nationalité n'est pas prouvée formellement. Ce genre d'accord a eu lieu avec la Roumanie pour tenter de résoudre le problème des Roms et des demandeurs d'asile roumains. Il y a eu une contre-partie financière à cet accord : la Roumanie étant en situation délicate, il lui était difficile de refuser. Un autre accord de ce type a été passé avec l'Algérie, certainement à la suite du soutien de la France aux militaires algériens.

Cette nouveauté importante est une entorse au droit international. En principe, les pays n'acceptent de reprendre chez eux, lors de retour forcé, que les ressortissants dont la nationalité est clairement établie. Sinon on autoriserait toutes sortes de déplacements arbitraires de populations. C'est en partie pour résoudre ce problème que Pasqua avait créé les camps de rétention, où on peut retenir les personnes expulsables sans jugement, par périodes allant jusqu'à trois mois renouvelables. Pour l'instant, cette solution ne semble pas

avoir été mise en oeuvre à grande échelle.

### 2. LA RÉTENTION

Elle constitue un maillon important dans la chaîne des expulsions. Pour organiser le départ, il faut parfois du temps. Pour empêcher les personnes de fuir, il faut pouvoir les retenir et les maintenir à disposition de la police. Le problème a été résolu par la création, par un gouvernement de gauche, des centres de rétention. Aujourd'hui il semble qu'une partie des expulsables ne passe plus par les centres, faute de place et suite à l'accélération des procédures d'expulsion. Dans ces centres ou dans les commissariats, il est possible de retenir des gens sans jugement. La procédure d'expulsion est administrative, l'arrêté qui permet la «reconduite à la frontière» étant promulgué par l'autorité préfectorale, c'est à dire par le Ministère de l'Intérieur. Le seul recours possible est le Tribunal Administratif. Outre la durée de 24 heures du délai qui ne permet pas une défense correcte, ce recours est devenu une mascarade. C'est sur la forme et la procédure que le tribunal administratif se prononce : jamais le fond de l'affaire n'est examiné correctement.

### 3. LA POLICE ET LA JUSTICE : «LA CHASSE» !

L'administration est donc juge et partie, c'est elle qui décide du droit au séjour et du droit d'expulser. Le poids de l'administration du Ministère de l'Intérieur est à souligner. La police, comme l'armée, est un bras armé de l'État. La fonction administrative et la fonction policière sont étroitement liées : **la police et l'administration font le même travail, l'une s'occupant des papiers et de la bureaucratie, l'autre se chargeant de poursuivre, d'arrêter et d'expulser les étrangers.** La police opère en principe sur plainte des particuliers et sur demande de l'appareil judiciaire, mais dans le cas des expulsions, la séparation des pouvoirs n'existe plus. Le contrôle démocratique et judiciaire ne peut s'exercer. Ceci explique certainement pourquoi, maintenant, la comparaison entre la rétention actuelle et les camps de la période de Vichy est un délit.

Pour atteindre les objectifs du plan xénophobe, pour remplir les charters, il faut donc organiser la chasse aux «clandestins». Dans cette chasse, il y a les chasseurs et les rabatteurs ; le gibier est très mobile, intelligent, pas toujours facile à identifier, il bénéficie d'aide de temps en temps, il se défend souvent, parfois des enfants et des malades compliquent la prise... Parmi les chasseurs,

un rôle particulier est dévolu à la DICI-LEC (l'ex-PAF, la Police de l'Air et des Frontières). Ce service s'illustre souvent dans la chasse aux déboutés du droit d'asile et dans la chasse aux mariages mixtes.

En effet, avant la fin de la première année de mariage, les conjoints de personnes françaises (sauf pour les personnes algériennes) n'ont droit à une carte de 10 ans qu'au bout d'un an de vie commune. Officiellement, il s'agit de lutter contre les mariages blancs, mais de fait il s'agit de bloquer la possibilité d'obtenir la dite carte et de devenir inexpulsable. Ainsi, quand la police n'essaye pas d'empêcher les mariages, elle tente d'expulser les conjoints ou conjointes avant la fin de la première année de mariage. L'examen de la publication des bans suffit à établir la suspicion, l'aide de beaucoup de mairies contribuant naturellement à faciliter la tâche de nos valeureux chasseurs par le signalement au Procureur de la République des mariages mixtes. Souvent aussi les intéressés eux-mêmes se font connaître des services préfectoraux en tentant de régulariser leur situation (en effet, par le passé, **on obtenait une carte par mariage de plein droit**). **Comme toujours en pareil cas, pour contrôler quelques mariages, on suspecte tous les mariages mixtes.**

C'est ainsi que la marche vers la «pureté» ethnique est déjà l'œuvre en France. C'est un non-dit de la société française qui est opérant et efficace. Le fameux métissage célébré par certaines personnes n'est pas facile à réaliser dans ces conditions.

#### 4. LA LOI GÉNÈRE DES CLANDESTINS.

Un autre maillon important de la machine à expulser est la fabrication des clandestins par l'administration. Dans la très grande majorité des cas, celle ou celui que l'on nomme «clandestin» est identifiable : il s'agit souvent d'une personne qui a demandé une carte et qui s'est vu refusée le droit au séjour, ou bien il s'agit d'une personne régulière qui est passée en situation irrégulière. On peut citer au moins deux cas où la fabrication des «clandestins» est patente :

- Les jeunes qui, en raison de leur âge d'arrivée (après 10 ans) ou de l'application du nouveau code de la nationalité, se retrouvent en situation irrégulière à 18 ans alors qu'ils étaient précédemment en règle. Les dégâts causés par le nouveau code de la nationalité sont importants, et l'on n'en mesure pas encore complètement les effets, car

cette nouvelle loi commence seulement à être mise en application. Les jeunes qui ne demandent pas la nationalité ou qui ne l'obtiennent pas sont très nombreux, à tel point que cela inquiète les services gouvernementaux. Beaucoup de ces jeunes peuvent être expulsables et fournissent un contingent important de suspects aux yeux des chasseurs. Leur expulsion est une déchirure : leur pays, c'est la France, leur scolarité ils l'ont effectuée ici, leur attaches avec le pays d'origine sont assez ténues, et ils n'auront qu'une hâte, c'est de revenir. Ce qui donnera ultérieurement de belles parties de chasse à l'homme...

- Les personnes à qui les préfetures n'ont pas renouvelé la carte de 10 ans ou à qui on l'a retirée. La loi Pasqua ne prévoit plus le renouvellement automatique des cartes de 10 ans. Cette possibilité est largement utilisée par l'administration qui trouve là un excellent moyen de réexaminer la situation des étrangers et de transformer les réguliers en irréguliers, en «clandestins». La place de l'arbitraire n'est pas négligeable, surtout quand la notion d'ordre public est invoquée. Mais la loi républicaine le permet, et l'on ose encore parler d'État de droit...

Dans ce cadre il faut parler des tracasseries administratives, des demandes tatillonnes, des mensonges, des abus de pouvoir, des refus de droit, qui sont monnaie courante dans les administrations, dès qu'elles ont à traiter avec des personnes étrangères. C'est devenu une banalité si répandue, qu'il devient difficile de lutter contre ce phénomène. La gestion différentielle est tellement admise que l'abaissement du seuil de légalité qui se pratique chaque année davantage passe inaperçue. Après les APS (Autorisation Provisoire de Séjour) de trois mois, on est passé à celles d'un mois de façon courante. Désormais, il

est banal de se voir délivrer une convocation qui tient lieu de carte de séjour et qui est renouvelée si besoin. La loi n'a pas prévu ce genre de document, mais l'administration est inventive dès qu'il s'agit de restreindre le droit des étrangers.

La multiplication des demandes de certificats d'hébergement est un autre signe du droit différentiel et de la créativité du Ministère de l'Intérieur. Auparavant un seul certificat d'hébergement suffisait pour une demande d'asile, aujourd'hui il en faut un par mois. D'autre part, les arrestations au guichet ne sont plus exceptionnelles. La pratique du piège est une méthode de chasse ancestrale : ici, le gibier est humain et l'appât est la carte de séjour, en général camouflée sous le vague libellé : «affaire vous concernant!».

#### 5. LE SERVICE PUBLIC ET LA DÉLATION.

La délation et la suspicion sont donc une nécessité pour alimenter de façon régulière la machine à expulser de l'administration française. Elle peut prendre de multiples formes. Il y a bien sûr les corbeaux classiques, l'aide spontanée de la population française à sa police : c'est une vieille tradition dans notre pays. Ce phénomène étonne certaines personnes, mais c'est oublier que dénoncer les «clandestins» est devenu un «devoir civique», puisqu'il s'agit d'un délinquant, d'un danger pour la société, dicit la loi!

De plus, les services publics sont transformés en auxiliaires de police. Il s'agit en général des services chargés d'appliquer des droits sociaux, qui sont devenus des rabatteurs dans la chasse aux expulsables. Parmi eux :

- les mairies qui inscrivent les enfants à l'école ;
- les services de l'Éducation Nationale pour le contrôle de la réalité des études des étudiants étrangers et l'inscription



aux examens (où une pièce d'identité est devenue nécessaire);

- les divers services sociaux des municipalités (les CAF, la sécu, qui fournissent une aide précieuse à l'administration préfectorale);
- les contrôleurs des transports publics...

De fait, les droits sociaux deviennent dépendants du droit au séjour.

La lutte contre la drogue est aussi, bien entendu, un excellent prétexte pour contrôler les populations étrangères. La dernière trouvaille en date est évidemment le terrorisme, celui-ci ayant légitimé les contrôles permanents, le faciès restant un critère de fait même si à l'entrée de certains bâtiments publics et des administrations, tout le monde est contrôlé.

Pour l'instant on n'a pas arrêté de dangereux terroristes, mais suite aux 1,5

fort que l'armée dans les rues... L'usage des blindés et des hélicos peut-être ?

Tout ceci est le résultat d'une complémentarité des textes, du fonctionnement de divers organismes et de techniques modernes. Nous sommes face à une gestion des populations où chaque rouage de la machine joue son rôle. La grande force est organisationnelle et technique. **Chaque action est technicisée, la portée des actes ainsi neutralisée, la dimension humaine et politique évacuée par le fonctionnement administratif (l'application de la loi) et les réponses idéologiques.**

Il y a bien une synergie entre le texte qui régit l'entrée et le séjour des étrangers (nommé communément «loi Pasqua»), le nouveau Code pénal, le nouveau Code de la nationalité qui a cassé l'automatisme du droit du sol, les préfectures, la police, les mairies, les CAF, les caisses de sécu, les services sociaux, l'Ofpra, les

de la situation. La modernisation du service public est bien là, même si ce n'est pas celle qu'on aurait pu espérer.

L'obstacle principal est celui de la solidarité. Il a été combattu de plusieurs manières et en particulier par la criminalisation. Auparavant, seule l'hébergement de personnes en situation irrégulière était délictueuse, comme dans le cas des Basques. Aujourd'hui, depuis la fin décembre 1994, c'est l'aide au séjour irrégulier qui est condamnable : toutes les activités de solidarité sont donc illégales. Ceci inclut les personnes morales que sont les associations, puisque le nouveau Code pénal permet leur poursuite, leur condamnation et leur dissolution. Dans ce cadre, la répression contre les associations de solidarité prend une forme judiciaire ou financière selon les moments et les endroits. Cela est le cas pour un certain nombre d'Asti et pour la Fasti elle-même récemment, ou pour une membre du Mrap dans le sud de la France. **Il faut casser les assos pour que celles-ci cessent d'être des «bases arrières» pour les «clandestins» sur le plan pratique et sur le plan politique.** À ce titre, il y a eu un renversement au niveau du droit parce qu'une activité d'aide n'était pas sanctionnable dans le passé. En principe, seules les activités de violence, de destruction ou de vol étaient considérées comme des crimes et des délits. Ici le positif est devenu négatif, une belle oeuvre dialectique, où la raison en acte (l'État selon Hegel) condamne une activité positive au regard de l'universalité du droit naturel. L'attaque de la solidarité a aussi lieu au niveau des communautés et des familles. La notion de «filière» est symptomatique de cet état de fait. Ici encore, la DICILEC joue un rôle primordial. **Au nom de la lutte contre le travail clandestin, elle pratique une chasse à la solidarité entre personnes étrangères.** D'autre part les préfectures ont la possibilité de retirer les cartes de séjour et ainsi ont un bon moyen de pression pour limiter la solidarité familiale ou communautaire. Ceci peut créer des drames familiaux si la personne en situation irrégulière appartient au cercle restreint de la famille, c'est à dire si l'un des parents ou l'un des enfants est en situation irrégulière. On peut se voir retirer sa carte parce qu'on héberge son conjoint ou ses enfants.

## II / DES CONSÉQUENCES GRAVES

### 1) La double peine

Cette machine à expulser produit de nombreux scandales humains. Sans faire de hiérarchie, celui de la double peine

*Echauffourées après l'expulsion de l'Eglise Saint-Ambroise. Les CRS empêchent tout soutien...*



millions de contrôles d'identité effectués par la police nationale (selon les dires du Ministre de l'Intérieur lui-même sur France 2, le 30 septembre 1995), on a expulsé plus de 5500 personnes depuis le début de cette affaire. L'efficacité est réelle, même si elle n'est pas là où on le dit.

En ce sens, Vigipirate était bien une «nécessité» pour la société française, mais une nécessité pour alimenter la machine à expulser et légitimer la chasse systématique et permanente aux «clandestins». Cette chasse qui avait eu lieu de la même manière l'an dernier, à la même époque, semblait être, comme toutes les chasses, saisonnière : elle est désormais ouverte toute l'année. De plus, comme il faut augmenter d'un degré de temps en temps, on peut se demander ce que nos chers technocrates vont réussir à inventer de plus

ordinateurs et l'interconnexion des divers fichiers, la vidéo-surveillance, les contrôles policiers dans la rue ou les contrôles dans les transports publics et évidemment l'aide spontanée de la population. C'est un filet aux mailles serrées qui enserre les populations étrangères ou reconnues comme telles. Le critère physique et celui du nom restent de fait les critères de reconnaissance les plus utilisés, même si on se défend de l'accusation de racisme. La machine est maintenant bien huilée et effectivement l'efficacité est au rendez-vous.

### 6. AFFAIBLIR LA SOLIDARITÉ

Pour arriver à un tel résultat les autorités ont pris soin de réduire au minimum les obstacles qui pourraient entraver une si belle mécanique, un si bel échafaudage administratif, une si performante adaptation à une certaine analyse

## DOUZE LOIS EN DOUZE ANS

**Voici quelques unes des dispositions prises ces douze dernières années. Droite et gauche à tour de rôle, en application des accords de Schengen ont durci les lois.**

### GOUVERNEMENT FABIUS

- Mai 1984: l'aide au retour supprimée en 1981, est rétablie.
- Loi du 7 juillet 1984: un délai de six mois est instauré entre la date du mariage et l'acquisition de la nationalité par le conjoint étranger.
- Loi Dufoix du 17 juillet 1984: le titre de séjour de dix ans n'est renouvelé automatiquement qu'aux étrangers résidant depuis plus de trois ans; le regroupement familial est restreint.

### GOUVERNEMENT CHIRAC

- Lois Pasqua du 9 septembre 1986: le délai de naturalisation par mariage est porté à un an; les formalités d'entrée sont multipliées; la reconduite à la frontière est immédiate en cas de "menace à l'ordre public".

### GOUVERNEMENT ROCARD, CRESSON PUIS BÉRÉGOVOY

- Loi Joxe du 8 août 1989: un recours suspensif est créé pour les reconduites à la

frontière; la situation des conjoints et parents d'enfants français est régularisée.

- Décret du 31 août 1991: la délivrance du certificat d'hébergement est réglementée.
- Loi Sapin du 31 décembre 1991: les peines infligées aux employeurs de main-d'œuvre illégale sont aggravées.
- Loi du 26 février 1992: de nouvelles peines sont prévues pour les convoyeurs de clandestins.

### GOUVERNEMENT BALLADUR

- Loi du 22 juillet 1993: le délai de naturalisation des conjoints étrangers est porté à deux ans; une démarche volontaire pour acquérir la nationalité est exigée de la part des jeunes nés en France de parents étrangers.
- Lois Pasqua de 1993: les contrôles d'identité sont facilités (10 août), le regroupement familial est restreint et un "statut des demandeurs d'asile" est institué (24 août et 30 décembre).
- Décret de Simone Veil du 7 novembre 1994: les restrictions au regroupement familial sont précisées.
- Loi du 27 décembre 1994: les sanctions pour les passeurs de clandestins sont aggravées; des zones d'attente sont créées dans les lieux de passage internationaux.

est assez massif (certains le nomment aussi «bannissement»). Ici la complémentarité entre les divers textes législatifs est remarquable. L'effet cumulé du nouveau Code pénal et de la loi Pasqua permet l'expulsion des personnes ayant été condamnées à plus de 6 mois de prison ferme et des catégories protégées (conjoint de Français, parents d'enfants français, enfants arrivés avant 6 ans, etc.) qui ont écoupé de plus de 5 ans ferme.

**Les étrangers ou considérés comme tels sont toujours condamnés avec les peines les plus lourdes, ils sont condamnés deux fois, à la prison et à l'expulsion et ce du simple fait qu'ils sont étrangers ou d'origine étrangère.** La notion de bannissement fait référence à des peines qui avaient cours avant la Révolution Française (la condamnation à l'exil). **Ce genre de peines a été supprimé au XVII<sup>e</sup> siècle, jugées alors comme iniques.**

Aujourd'hui ceci est accepté sans discussion, bel exemple d'avancée de la civilisation. La double peine est un scandale humain qui ne choque pas les humanitaires, ni presque personne d'ailleurs : voilà bien pourtant un exemple de discrimination patente.

### 2) Les malades

Autre scandale humain, celui des malades étrangers. En liaison avec la double peine on parle maintenant de la triple peine pour les condamnés étrangers victimes du Sida. Seul le MIB et le Comité contre la Double Peine ont dénoncé cela. Le seul souci du Ministère de l'Intérieur vis-à-vis des malades étrangers expulsables consiste à savoir s'ils sont capables de voyager. Le fait qu'on expulse des personnes étrangères gravement malades a donné lieu à un regroupement : l'Admef, à l'initiative d'Act-Up. Après, avoir nié le fait, les autorités le minimisent tout en continuant à le pratiquer sans états d'âme. Pour beaucoup, de ces malades l'expulsion est une condamnation à mort qui ne s'avoue pas, car peu de pays du Sud ou de l'Est ont les moyens médicaux de soigner les cancers ou le Sida. L'expulsion des malades étrangers est à dénoncer, surtout dans un pays qui se flatte d'être la patrie des Droits de l'Homme.

### 3/ La séparation des familles

Raoult est bien devenu le ministre de la désintégration : il n'hésite pas à justifier l'expulsion de parents ayant des enfants même si ceux-ci sont en bas âge. On pratique ainsi l'expulsion d'un ou des deux parents et on met les enfants en foyer au bon soin des services de l'aide

à l'enfance...

On a accusé Ken Loach d'exagérer dans son film *Lady Bird*, mais ici, tout en reconnaissant la nécessité de protéger le droit de vivre en famille, on sépare des familles sans sourciller. De fait, le droit de vivre en famille semble plus solide pour les blancs de souche européenne que pour les autres. La référence à la Convention européenne des Droits de l'Homme est inutile et confirme qu'il y a un droit pour les Européens et un droit pour les autres.

### 4/ La fin de l'asile politique

Une autre conséquence de cette politique est la quasi disparition du droit d'asile. Le taux de refus de l'Ofpra ne s'est pas amélioré (plus de 90 %). Au mieux, il s'agit d'une politique des quotas déguisée. De plus, il faut désormais dénoncer la procédure express effectuée par la PAF (devenue DICILEC). Cette procédure est faite depuis le point d'entrée à la frontière elle-même et ce par fax en 24 heures. La réponse est donnée elle aussi en 24 heures.

Ceci se cumule avec la transformation des compagnies de transport en auxiliaires de police. Celles-ci ont la charge de contrôler l'embarquement au départ

des pays d'origine en vérifiant les visas. Alors, pour ne pas avoir d'ennuis ensuite en arrivant en Europe, elles s'assurent que les quelques personnes qui voudraient demander l'asile ont de bonnes raisons de le faire ou si elles ont des papiers en bonne et due forme. Dans le cas contraire, elles sont pénalisées par la prise en charge du retour et par une amende, ceci étant régi par un texte européen et confirmé par Schengen.

**En clair l'asile politique est devenu exceptionnel en France (même si la France continue de profiter de son image) engendrant de très nombreuses désillusions pour les personnes débou-tées ou refoulées.** Les mythes ont la peau dure. Cette situation est particulièrement grave vis à vis de ce qui se passe dans certains pays. On refuse ainsi les visas aux démocrates algériens et aux femmes algériennes qui souhaitent s'installer en France. Les demandes d'asile acceptées pour ce pays se comptent en dizaines. Il semble aussi que les intégristes aient plus de facilités que les femmes et les démocrates pour rentrer en France et y obtenir l'asile. Scandale donc ! Scandale humain et scandale politique, car rappelons le mot d'ordre de la

manifestation du printemps 95 contre la politique des visas vis-à-vis de l'Algérie à Nantes : «Un visa, une vie!».

**5) Les «sans-droits»**

Sans forcément être exhaustifs nous évoquerons un dernier scandale, celui des «sans-droits». C'est une nouvelle catégorie de population qui n'existait pas dans le passé, et qui regroupe :

- les personnes déboutées du droit d'asile,
- les victimes de la double peine,
- les personnes conjoints de personnes françaises,
- les enfants arrivés après l'âge de dix ans,
- les jeunes n'ayant pas la nationalité après 18 ans,
- certaines femmes de polygames,
- des expulsés revenus en France,
- des personnes qui se sont absentes plus de 6 mois hors de France,
- des personnes à qui on a retiré la nationalité française (leur nombre semblerait être de plusieurs milliers de personnes, voire de 10 000),
- des personnes parents d'enfants français à qui on refuse le plein droit (les guinéennes et les guinéens par exemple),
- etc.

Certaines de ces personnes sont inexpulsables, d'autres étaient classées comme «en situation d'inconfort administratif». **Le nombre des «sans-droits» augmente sans arrêt. Leurs droits sociaux dépendent en fait de leur droit au séjour. Le droit à la santé est de plus en plus contrôlé par les préfetures, bafouant ainsi le droit démocratique du secret médical. Les droits sociaux sont secondaires par rapport au droit du séjour.** De ce fait les services sociaux tendent à passer sous tutelle du Ministère de l'Intérieur pour les populations considérées comme

étrangers.

C'est une dérive assez inquiétante et un mécanisme dangereux. Il y a peu on dénonçait le totalitarisme où les services de sécurité avaient un rôle déterminant dans la vie humaine. Ici on ne peut nier que c'est le cas pour les dits «étrangers» ou «d'origine». En clair il faut regarder en face notre démocratie qui est en partie totalitaire. Ce n'est pas admis publiquement, mais les faits sont têtus.

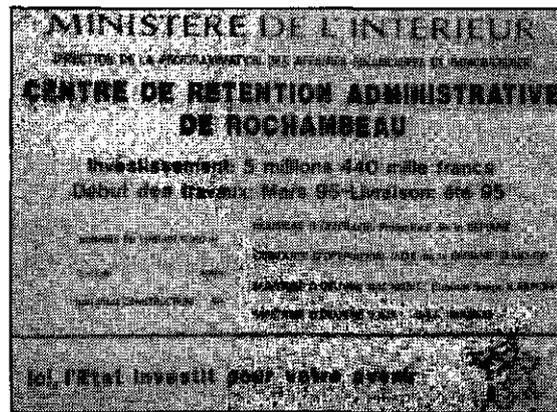
Ces «sans-droits» sont les proies idéales pour la chasse aux «clandestins». Ils constituent un réservoir qui se remplit petit à petit au fur et à mesure qu'on le vide. C'est pour cela qu'il n'y a pas besoin de grandes rafles comme sous Vichy, mais d'un contrôle permanent et systématique, d'une suspicion généralisée vis à vis de tous les «étrangers».

**DE L'IMMIGRATION ZÉRO  
À L'IMMIGRATION NÉGATIVE :  
UNE PURIFICATION ETHNIQUE ?**

Pour interpréter ces faits il est nécessaire, à mon avis, d'examiner l'ordre mondial et local. L'étude de la domination actuelle permet de comprendre ou d'essayer de comprendre pourquoi tout cela se met en place. **En quelques années nous sommes passés de la fermeture des frontières aux nouveaux arrivants à la diminution du nombre de personnes «étrangères» vivant en France.**

Il s'agit bien d'une modification de nature, d'un changement qualitatif. Du temps de Rocard on parlait de «maîtrise des flux migratoires». Pasqua justifiait son action par «l'immigration zéro». Aujourd'hui il faut regarder les choses en face, c'est une immigration négative qui est l'objectif. C'est bien d'un racisme d'État dont il est question.

De fait on prétend combattre Le Pen en appliquant sa politique. Le contexte européen légitime cette orientation. Les accords de Dublin, de Schengen, le fichier SIS sont des mesures européennes. **Maintenant les charters sont européens. L'ordre mondial est un ordre impérialiste, la participation de l'Europe à cet ordre est clair. L'appartenance au camp du «Nord» ne fait pas de doute.** La volonté de s'affirmer comme une grande puissance implique de se protéger des flux de populations qui arrivent du «Sud» et de l'Est. En par-



ticipant à l'économie mondiale actuelle avec la place que nous avons, nous récoltons certaines richesses, mais nous devons également nous protéger des dégâts que nous contribuons à produire, c'est à dire des effets de notre propre puissance.

Notre domination économique, technique, diplomatique, militaire et politique a des effets désastreux sur la nature et sur les humains. Comme il n'est pas question d'assumer les conséquences de nos actes, de nos destructions, de nos ventes d'armes, de notre soutien aux dictateurs, de notre habitude coloniale et néocoloniale à asservir des populations, nous devons trouver des méthodes pour continuer à profiter de la situation en rejetant les responsabilités sur d'autres.

Le jeune Rom bosniaque qui a été tué par la Paf à Nice cet été témoigne bien de cela. L'ordre européen est xénophobe. Les parents de cet enfant de 8 ans ont été refoulés alors qu'ils avaient sollicité l'asile. Les services de police ont été couverts et légitimés parce qu'ils n'avaient fait que leur devoir. **Tirer sur des personnes et éventuellement les tuer alors qu'elles veulent franchir la frontière est un devoir national, peu importe qu'il s'agisse d'un enfant et de demandeurs d'asile.**

Le maintien de la domination actuelle prend la forme de la protection, de la préservation, de la sécurité. La notion de développement séparé est ici très pertinente. L'Europe et la France ont intérêt à la fermeture de frontières. Certaines analyses parlent de notre aire géographique comme «d'un camp de consommation». Cette nomination est exacte au détail près qu'il s'agit d'un développement séparé pour l'extérieur, mais aussi pour l'intérieur.

Tous ceux qui sont «hors-normes», c'est à dire les personnes qui n'appartiennent pas à la classe moyenne ou à la classe supérieure sont à traiter différemment, ce sont les SDF, les «exclus», les «immigrés», une partie des jeunes, etc.

Au cours de ces dernières années, il faut noter la faiblesse des oppositions contre les lois racistes. Certaines associations comme SOS Racisme en appellent au réalisme... Celles qui continuent à combattre se voient supprimées leurs subventions (à l'exemple de la FASTI-fédération d'associations de solidarité avec les travailleurs immigrés). Le GISTI (groupe d'information et de solidarité avec les travailleurs immigrés) reste très actif et indispensable sur le plan de la lutte juridique. L'appel à la désobéissance civile lancée par quelques associations et plusieurs dizaines d'intellectuels, pour l'accueil et l'entraide vis-à-vis de ceux qui sont pourchassés doit devenir réalité. Petit à petit, comme on a pu le voir avec le Collectif «Des papiers pour tous» lors de la lutte des Africains de St-Ambroise, émergent des regroupements qui ne courbent pas l'échine et veulent rappeler que les mots Liberté ! Justice ! Solidarité ! ont un sens et doivent se traduire en actes.

La justification idéologique s'appuie sur le racisme différentialiste, même si dans la pratique quotidienne le racisme «ordinaire» se mélange et se confond avec le néoracisme. Le thème de la différence alimente celui du danger et fonde le besoin de sécurité. Effectivement on est passé de la sécurité pour l'avenir à la sécurité pour le présent et à la préservation des acquis.

La conjonction de la reprise des essais nucléaires et de Vigipirate montre bien en quoi il faut trouver de nouvelles solutions à la situation critique dans laquelle nous sommes. Le nucléaire et la xénophobie sont liés parce que nous sommes dans un pays impérialiste, un pays qui veut essayer de monnayer sa puissance militaire et camoufler sa faiblesse économique pour maintenir sa place en Europe et dans le monde. C'est ce que font déjà les Usa en faisant payer aux autres leur déficit et au Sud son parasitisme par le biais de l'indexation des fonds de retraite sur la dette des pays du Tiers-Monde (cf. l'exemple du Mexique).

Cet ordre de domination agit encore par la fuite en avant, on le constate dans le domaine économique par le renouvellement perpétuel de la dette et par son augmentation constante. Dans le domaine politique on essaie de masquer l'incapacité à résoudre les problèmes par la fuite dans le militarisme et la paranoïa sécuritaire.

Il s'agit, comme en Serbie et au Rwanda de détourner l'attention du public des vraies difficultés et de leurs causes par la désignation d'un bouc émissaire et d'une militarisation outrancière. On comprend alors pourquoi les essais nucléaires sont si importants pour la France et pourquoi le terrorisme est excellent pour instituer une société de contrôle. Bien sûr le problème c'est la durée puisque la militarisation et la sécurité sont des activités parasitaires qui accentuent forcément les déficits et on ne peut indéfiniment laisser l'armée dans la rue dans une démocratie libérale.

**Mais en attendant cela ne marche pas si mal que cela, l'ennemi public numéro un c'est maintenant un «individu de type maghrébin», alors que quelques semaines auparavant, c'était soi-disant le chômage.** L'incapacité des États et des gouvernements à peser réellement sur l'économie capitaliste, sur l'action de la «bulle financière» et ses conséquences désastreuses trouve ici un bon dérivatif. On peut alors comprendre l'appréciation d'Hirochirac sur l'Europe, c'est bien quand on ferme les frontières extérieures et qu'on expulse,

c'est mauvais quand on ouvre les frontières intérieures et que l'économie allemande devient dominante.

Un point dans cette situation est étonnant. Nous sommes face à une purification ethnique qui ne s'assume pas. On constate un consensus qui légitime publiquement le racisme d'État et l'immigration négative, la gestion différentielle des populations. Dans le même temps on remarque un besoin de secret pour cacher les expulsions dans la réalité, il y a une nécessité de silence sur la machine à expulser.

L'opacité pratique se double donc d'une transparence politique. Notre société refuse de voir en face ses peurs et les

**tion de la société, la principale étant la polarisation entre au moins deux mondes. La coupure entre les «étrangers» et les «français» se renforce et c'est normal puisqu'on met en situation d'infériorité une partie de la population et qu'on la désigne comme responsable de nos maux.**

Sur le plan de la citoyenneté les «étrangers» n'ont toujours pas le droit de vote, cette inégalité est accentuée par le nouveau code de la nationalité où les jeunes «étrangers» ou «d'origine» doivent être plus français que les français de souche, ils doivent manifester leur volonté et on a la possibilité de leur refuser la nationalité après 18 ans.



Expulsion du gymnase Japy à 6 heures du matin

conséquences que cela provoque. Si on évoque la comparaison avec d'autres temps, aussitôt les «mauvais souvenirs» apparaissent et tout le monde se fâche. Si effectivement nous ne sommes pas dans le même contexte politique et économique, certaines pratiques sont similaires. C'est pour cela que la notion d'État de droit pose problème. L'écart entre la légalité et la légitimité est clair. Le racisme d'État est légal, le racisme «banal» s'adjoint au racisme institutionnel pour la mise en oeuvre de l'exclusion et des expulsions.

La question de la légitimité de tels textes et de telles pratiques est à l'ordre du jour. En ce qui me concerne la réponse est simple, la loi française est illégitime. Dans notre situation nous ne sommes pas soumis à un autre pays, c'est un problème interne, une volonté de maintenir une domination locale et mondiale.

C'est pour cette raison que, pour ma part, je n'appuierais pas mon engagement sur la notion de droit, mais sur une analyse de la domination.

#### L'INEXORABLE POLARISATION

**Les conséquences de cette politique sont graves sur le plan de déstructura-**

Comme si une marque substantielle les rendait différents, et on prend bien soin d'appuyer sur la différence au lieu de renforcer ce que nous avons de commun. Ensuite on s'étonne que les jeunes ne demandent pas la nationalité, mais c'est en fait la fin de la voie fondée sur l'assimilation, la fin de «l'intégration» tant célébrée par les diverses tendances sociales démocrates ou par SOS Racisme, les jeunes l'ont bien compris. Quel espoir, quelle identité sera à l'horizon ? L'exclusion, les banlieues, le chômage, la galère, les contrôles au faciès, eux, sont bien au rendez-vous.

Comment alors être surpris que les recours communautaires se renforcent ? Comment ne pas voir que la seule possibilité dans cet univers bouché c'est la désespérance et la violence ? Pourquoi s'offusquer de la montée des intégristes religieux, on a tout fait pour cela ?

C'est un cercle vicieux qui s'est installé, on leur ouvre la voie en prétendant les combattre. Maintenant on peut s'appuyer sur leur présence pour diaboliser un peu plus encore les «étrangers». D'autre part il est évident que ce genre de solution ne touche pas aux causes réelles de la crise actuelle (l'économie capitaliste et ses effets), alors un jour ou l'autre il faudra renforcer la chasse au

## DÉFENDRE L'AUTONOMIE DES LUTTES

Prendre ses affaires en mains est une attitude impensable pour SOS Racisme et l'Eglise. Toutes les luttes démontrent pourtant la nécessité de l'autonomie et de l'auto-organisation : Marche pour l'égalité (83), lutte des déboutés du droit d'asile dans les années 90, celle de la double peine (91-92), chaque fois que les gens se sont pris en charge, le rapport de force n'en a été que plus favorable aux revendications. Pour la lutte des sans-papiers de Saint-Ambroise, comme l'exprime très bien le MIB (Mouvement de l'immigration et des banlieues), c'est pareil. «C'est essayer de nous leurrer et de se laver les mains quand SOS Racisme crie aujourd'hui à la manipulation alors que son Président se présentait devant les médias comme le "porte parole" des familles africaines "sans papiers". Plusieurs personnes parmi ces "réfugiés de l'église de Saint-Ambroise" se sont retrouvées jeudi 28 mars dans un vol d'Air Charter affrété par le ministère de l'intérieur à destination de Bamako. Les autres familles sont ballottées, menées en bateau, transférées d'un endroit à l'autre: église saint Ambroise, Gymnase Japy, local de la LCR, local de Droit Devant, paroisse du 15<sup>ème</sup>, local de Sud PTT. Qui plus est, cette affaire a été surtout gérée sous un angle humanitaire (lait, couches, nourriture) alors que la question posée est une question de dignité et de droits. Aujourd'hui personne ne veut endosser la responsabilité, pourtant il est clair que les associations les ont emmenées dans un mur. Par ailleurs, les associations qui militent pour être les intermédiaires et qui considèrent donc les immigrés et leurs associations comme des mineurs, ont été dépassées par la détermination des familles. Celles-ci veulent sortir de l'impasse dans lequel les politiques menées par les différents gouvernements contre les populations immigrées depuis 25 ans les ont mises. Réduire constamment leurs droits, les cantonner dans la précarité administrative et sociale, les gérer par le seul ministère de l'intérieur, cette réalité suppose de nouvelles forces impliquant d'abord les concernés.»

MIB 46 rue de Montreuil 75011 Paris

bouc émissaire et attaquer un peu plus ces fameux «étrangers». Les peurs de nos sociétés ont un effet paradoxal, qui va en fait alimenter ces peurs à cause de la déstructuration qu'elles provoquent. On retombe dans le vieux fantasme : «classes pauvres = classes dangereuses!».

Ce traitement différentiel développe la pluralité des mondes qui se côtoient sans se rencontrer ni échanger. La coupure renforce les deux pôles : les fascistes et les islamistes intégristes. Ils se retrouvent d'accord au moins sur un point: «la différence est irrémédiable».

**Ce qui fait les frais de tout cela ce sont bien sûr la voie de la solidarité, l'interculturel, la multiculturalité, le mélange, l'échange, le métissage, la pluri-appartenance, la citoyenneté active contre le système capitaliste. A terme on fait le**

lit de Le Pen, on ouvre des autoroutes au FIS. Même si les péripéties politiciennes font que Juppé est remplacé par Seguin, ou que Jospin cohabite, les conditions de la déflagration ou des déflagrations violentes sont là, et ce tant sur le plan local que sur le plan mondial. Les contradictions de ce système ne seront pas résolues par le maintien de la domination et par ce genre de politique, qui accentue les difficultés plutôt que de préparer leur résolution.

### LA SOLIDARITÉ EN QUESTION ?

Nous sommes dans une nouvelle situation et cela implique de réfléchir à notre engagement. Comment qualifier cette période ? Le mot fascisme ne convient pas, la différence historique est trop grande. La barbarie se renforce et elle prend multiples visages (FN, intégristes catholiques, anti-IVG, diverses sectes, groupuscules fascistes, sous-marins du FN, FIS, GIA, etc.), d'autre part nous ne devons pas oublier que le totalitarisme est aussi surtout celui de la marchandise. La défense humaniste et juridique montre ses limites, limites fixées par «l'État de droit». Comment mettre en oeuvre la solidarité dans le cadre d'une loi illégitime ? Ceci va inévitablement se heurter à la légalité. On voit bien que si on laisse faire on laisse les mains libres à la police et à l'administration. L'articulation entre le travail de dossier et la lutte politique n'est pas toujours évidente à mettre en oeuvre. A force d'accepter les demandes de l'adminis-

tration on recule perpétuellement, pourtant on le fait pour en «sauver» quelques-uns. La minorisation et l'isolement sont réels. Il est impossible d'accompagner tout le monde aux guichets et pourtant il y a danger. Que faire avec et pour les «sans-droits» ? Comment lutter contre la double peine ? Comment défendre les malades «étrangers» ? On peut toujours affirmer haut et fort qu'on va héberger des «clandestins», le réaliser est une autre affaire, car cela demande une prise en charge financière et pratique qui est lourde; il faut également être capable de le défendre publiquement de façon politique, la possibilité de répression n'est pas un mythe. Le développement de la crise touche de plus en plus de gens et la liste des victimes s'allonge. La solidarité a tendance à être englobée dans la lutte contre l'exclusion. L'inconvénient de cette approche c'est qu'elle ne s'attaque qu'aux conséquences de la domination actuelle. Vis à vis des «étrangers» le recours à l'État providence est inutile.

**Pour avancer il faut donc dépasser la notion de victime, ne pas en rester aux droits de l'homme ou à l'humanitaire.**

**Si on se focalise sur le refus des victimes on espère un capitalisme sans victimes. Au contraire il faut relier la question du racisme d'État et du racisme banal à la question de la domination.** Ainsi, on peut comprendre comment s'articule la domination mondiale impérialiste et la domination locale xénophobe, la domination économique et la domination politique, la domination patriarcale et la domination militaire. La conjonction entre ces dominations explique pourquoi le racisme institutionnel rejoint le racisme «ordinaire» pour renforcer la discrimination d'une partie de la population qui vit ici. C'est une solution pour relier la solidarité concrète avec la question des changements de société. L'exemple de la revendication du statut de réfugiée pour les femmes victimes de mauvais traitements en raison de leur sexe est un bon exemple de cette articulation.

Nous pourrions également réfléchir à ce que veut dire l'emploi des termes comme : «étranger», «immigré», «d'origine», etc. Est-ce un problème de temps de présence, vingt ans après est-on toujours un «étranger» ? Comment va-t-on construire l'Europe si cela est exact ?

Ne faut-il pas plutôt accepter la multiplicité, à la fois dans la société et pour nous-mêmes ? Car en matière humaine ce qui est étrange en fait c'est l'unicité, la pureté!

PHILIPPE COUTANT



## LES FILIERES NOIRES

de Guy Konopnicki  
Editions Denoël, 120 frs.

Au premier abord le livre ne semble pas apporter ni de nouvelles analyses sur l'évolution du Front national, ni de nouvelles explications sur le phénomène Le Pen. Il reprend en les synthétisant des éléments déjà connus mais d'un nombre restreint de militants et journalistes et dispersés dans plusieurs ouvrages et articles sur le nombre important d'anciens collaborateurs au Front national, sur la fortune de Le Pen, sur les contacts internationaux du FN. Ensuite au fur et à mesure de la lecture, on trouve des détails inédits, des précisions qui donnent beaucoup plus d'intérêt à sa lecture : ainsi Konopnicki tente de tracer l'argent que Le Pen fait fructifier en Suisse. Plus loin l'auteur revient sur la création du quotidien «Le Français» proche de Bruno Mégret. Ainsi la société éditrice de ce quotidien éphémère a été aidée par une filiale d'une Banque saoudienne. On notera aussi le rappel des relations que les dirigeants frontistes entretiennent ou ont entretenu avec l'Irak ou la Syrie. En somme un ouvrage utile malgré l'absence regrettable d'index et même de table des matières.

L'insurrection des indigènes du Chiapas  
racontée par eux-mêmes

## ZAPATA EST VIVANT!

Guïomar Rovira

A  
commander  
aux  
Editions  
REFLEX -  
90 F



## «DRANCY, UN CAMP DE CONCENTRATION TRES ORDINAIRE»

La réédition de «Drancy, un camp de concentration très ordinaire», paru pour la première fois en 1991, année du cinquantième anniversaire de l'ouverture du camp en 1941 était indispensable. A l'heure des charters, des lois racistes, des centres de rétention, s'interroger sur notre Histoire n'en est que plus enseignant sur l'oubli de la mémoire collective. Au regard de la description des années 30, notamment du traitement fait aux étrangers fuyant le nazisme et le fascisme, des républicains espagnols enfermés dans les camps du Sud de la France, il ne fait aucun doute que les démocraties occidentales non seulement, n'ont pas combattu, mais se sont révélées peu enclins à accueillir les réfugiés et à les protéger.

Lire ce livre, c'est aussi comprendre les mécanismes d'une institution étatique, la police, à être au premier rang dans l'accomplissement de la politique antisémite de Vichy. Ce ne sont pas les quelques centaines de policiers résistants d'août 44 qui peuvent faire oublier le rôle de la police dans la chasse aux juifs et aux résistants. Et si certains membres n'ont toujours pas été jugés, comme M. Papon, c'est qu'il y a effectivement une non volonté de l'Etat républicain à faire le procès de ceux qui l'ont si bien servi pendant l'occupation et par la suite. Comme l'a dit Helmut Knochen, un des chefs en France de la Gestapo, en septembre 1954 à son procès : «Ce n'est pas avec

200 agents dont je disposais que j'aurais pu tenir la France entière. C'est parce que la police, la gendarmerie et la justice française m'ont aidé que j'ai pu accomplir la tâche qui m'avait été fixée.» (CDJC-CCCLXIV).

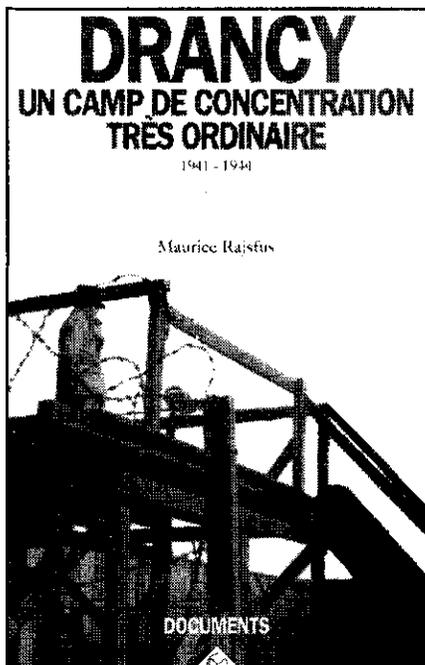
Drancy, c'est un chiffre terrible : 70000 juifs déportés, et moins de 2000 qui revinrent des camps de la mort.

Drancy, c'est l'application accablante «du devoir de fonctionnaire» qui obéit aux ordres. Les récits dans ce livre sur les actes, le comportement de ces «hommes de main» sans lequel rien ne serait possible sont accablants...

Comme le dit Maurice Rajsfus, il n'est pas besoin de gonfler les chiffres : «La réalité est suffisamment éloquente pour qu'il ne soit pas nécessaire de l'amplifier». La manipulation des chiffres et des faits finit toujours pas servir ceux qui, à l'instar d'un Faurisson s'en vont pour le compte de l'extrême droite, mettre en doute le génocide. La nécessité du combat contre les négationnistes (il faut arrêter de les appeler les révisionnistes), en lisant ce livre ne se pose pas, elle s'impose.

Enfin, la connaissance de l'Histoire de la seconde guerre mondiale en insistant sur les conditions et les facteurs idéologiques, politiques et économiques qui entourant les années 30 est indispensable.

«Drancy, un camp de concentration très ordinaire». Editions le Cherche Midi. 145 F.





« Il ne faut pas de tout pour faire un monde il faut  
Du bonheur et rien d'autre

Pour être heureux il faut simplement y voir clair  
Et lutter sans défaut...

N'attendons pas un seul  
instant levons la tête  
Prenons d'assaut la terre. »

Paul Eluard